

LE DEVOIR

PORTES OUVERTES À LA MAISON SYMPHONIQUE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À la découverte de la nouvelle salle Quelque 4000 personnes ont participé à l'opération portes ouvertes de la Maison symphonique organisée hier par l'OSM. Les plus chanceux ont même été accueillis par le maestro Kent Nagano lui-même. Christophe Huss y était. **Page B 2**

COURSE AU NPD

Pas de faveur pour les syndicats

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Il n'y aura pas de traitement de faveur pour les centrales syndicales affiliées au NPD, a tranché Nycol Turmel hier. La chef intérimaire du parti a indiqué que la course à la direction se tiendra selon le principe du «un membre, un vote», tel que le stipule la constitution de la formation politique. Ce sera là une première pour le NPD.

«La constitution du parti a été modifiée en 2006 et elle indique que c'est "un membre, un vote", a lancé Mme Turmel en conférence de presse. On doit respecter cette décision. Si les membres et les syndicats veulent autre chose, ils devront retourner débattre de la question au prochain congrès [dans deux ans], a-t-elle ajouté d'un ton affirmatif.



Nycol Turmel

Selon Mme Turmel, «la situation est très claire» et n'aurait pas dû susciter de controverse cette semaine. Jusqu'en 2002, le vote pour la direction du NPD était réglé par des délégués envoyés par les associations de circonscription et les syndicats affiliés au parti. Les règles ont été modifiées avant la course de 2003, où le principe du «un membre, un vote» a été adopté... avec quelques limites.

VOIR PAGE A 12: NPD

MICHEL ROY 1929-2011

Mort d'un spectateur intègre

STÉPHANE BAILLARGEON

Il a été ambassadeur, professeur, président du Conseil de presse, mais Michel Roy aura d'abord et avant tout été un bon, un très bon, un excellent journaliste. Il exerça ce métier pendant des décennies, soit comme reporter ou éditorialiste, soit aux commandes des troupes, rédacteur en chef ou directeur de journal.

La large part de sa riche carrière se déroula ici même au *Devoir*, un quotidien où il était entré sous le régime de Duplessis et qu'il quitta à regret après le premier référendum sur la souveraineté.

L'*Encyclopédie canadienne* dit qu'il est «sans doute l'un des journalistes francophones les plus connus et respectés du Québec». Seulement voilà, Michel Roy n'est plus. Il est décédé hier des suites d'une maladie dégénérative, à la veille de ses 82 ans.



Michel Roy

Natif d'Ottawa (1929), fils d'un militaire de carrière qui avait fait la Première Guerre mondiale, diplômé des collèges Stanislas et Jean-de-Brébeuf de Montréal, il poursuit sa formation en philosophie à l'Université de Montréal. Son mémoire de maîtrise (1952) porte sur «La notion d'absurde chez Albert Camus», lui-même philosophe et journaliste.

Le jeune homme a les idées nettes, le respect des faits et déjà la plume alerte, toutes qualités qui lui resteront sa carrière durant. Il collabore épisodiquement au journal étudiant *Le Quartier latin*

VOIR PAGE A 12: ROY

PLAN EMPLOI

Nouvel appel d'Obama aux républicains

ALEXANDRE SHIELDS

Dans un nouvel effort pour tenter de sortir les États-Unis du marasme économique dans lequel ils sont embourbés, le président Barack Obama a présenté hier soir un plan emploi de 447 milliards de dollars destiné à donner une «décharge électrique» à la première économie de la planète. Il a d'ailleurs profité de sa tribune pour lancer un énième appel à la droite républicaine, l'exhortant à mettre enfin de côté le «cirque politique» et à adopter son plan dans les plus brefs délais.

«J'envoie au Congrès un plan que vous devriez adopter immédiatement», a répété le président Obama devant les membres de la Chambre des représentants et du Sénat, au moment de présenter un document intitulé «American Jobs Act» (proposition de loi pour l'emploi aux États-Unis). Le but de ce texte est simple, a-t-il ajouté: «remettre

VOIR PAGE A 12: OBAMA

REGARD RÉTROSPECTIF SUR LE 11-SEPTEMBRE

Intégriste avec réticence

La «guerre contre le terrorisme» a été décrite sous tous les angles: social, politique, militaire, religieux. Qu'en dit la fiction? Comment éclaire-t-elle les forces qui sont en jeu et les sociétés qui sont impliquées? Entrevue avec le jeune écrivain pakistanais Mohsin Hamid, auteur d'un roman captivant, *The Reluctant Fundamentalist*, finaliste en 2007 du Booker Prize.

GUY TAILLEFER

New Delhi — «Talibanisation» du Pakistan? Que d'exagération! réplique Mohsin Hamid, joint à Lahore. Il a passé la journée à plancher sur son prochain roman. «Le Pakistan ne devient pas un État taliban.» Vrai que le «chauvinisme religieux» y croît, mais «comme en Inde ou aux États-Unis». Il mord, ce Mohsin: «La talibanisation du Pakistan est l'image en miroir des États-Unis pris en otages par les faucons et leur droite religieuse.»

Stupéfiante capacité, vu de l'extérieur, à relativiser la violence. C'est qu'en partie on s'y fait, apparemment. «Il y a un peu plus de chances que je sois la victime collatérale d'un attentat à la bombe à Lahore qu'à New York. Mais je me sens plus en sécurité à Lahore que dans certains quartiers du Bronx. Si je ne marche pas dans la rue ces temps-ci, c'est seulement parce qu'il fait trop chaud.» Encore que Lahore est relativement épargnée. Située dans le Punjab pakistanais, capitale culturelle du pays, elle n'est pas Karachi ou Peshawar.

Moshin Hamid

VOIR PAGE A 12: INTÉGRISTE



AGENCE FRANCE-PRESSE

«La plupart des opinions qui sont émises au sujet du Pakistan le sont par des gens qui n'y ont jamais mis les pieds», dit l'écrivain Mohsin Hamid.

■ Menace terroriste aux États-Unis: New York aux aguets, à lire en page B 10

INDEX

37	3	Annances.....	B 7	Monde.....	B 10
	4	Avis publics	B 11	Mots croisés.	B 8
		Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 8
		Décès.....	B 7	Resto.....	B 9
		Éditorial.....	A 10	Sudoku.....	B 9
		Idées.....	A 11	Télévision.....	B 4
		Météo.....	B 8	Week-end.....	B 1



ÉCOUTEZ POUR VOIR PHILIPPE LAGUË SAMEDI | 11H

Rediffusion DIMANCHE 16H

AUJOURD'HUI

Pour la première de la saison de *À la semaine prochaine*: Stephen Harper pédale, Fun Fournier fait la circulation et Patrick Huard se marie. Réalisation: Sylvie Dignard

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/semaineprochaine



ACTUALITÉS



Le sexe des anges



CHRISTIAN RIOUX

Pendant tout l'été, j'ai fréquenté le petit dépanneur situé à l'angle des rues Cartier et Gauthier. Ce quartier situé à l'est du parc La Fontaine a toujours été francophone à 100%. Pourtant, la dame qui me servait parlait à peine français. Plus étrange encore, le présentoir de journaux offrait d'abord le *National Post*, le *Globe and Mail* et la *Gazette*. Pour se procurer les titres français, il fallait fouiller dans les rangées inférieures. On se serait cru à Ottawa.

Cela fait déjà plusieurs années que je constate la bilinguisation progressive de la métropole. Lorsque j'en parle à mes amis, plusieurs se contentent de hausser les épaules comme si les dés étaient jetés. Même surprise lorsque je découvre que l'anglais est la langue de travail de ce petit snack-bar de l'avenue du Mont-Royal. La serveuse française parle anglais à deux employés immigrants. Même scénario dans une succursale de la Brûlerie Saint-Denis qui n'hésite pourtant pas à jouer la carte française dans sa publicité. Des détails, direz-vous. Mais, additionnés à tant d'autres, ils tracent le portrait d'une métropole de plus en plus «full bilingue».

Il faut vivre dans un autre monde pour croire que la crise que traverse le Parti québécois ne concerne que les souverainistes. C'est plutôt l'avenir même du nationalisme québécois qui est en jeu. C'est pourquoi la comparaison avec la disparition de l'Union nationale dans les années 70 est boiteuse. Le parti de Daniel Johnson («égalité ou indépendance») est disparu en passant le flambeau à un parti nationaliste et souverainiste, le PQ. Face à l'implosion annoncée de ce dernier, on ne voit poindre aucun successeur un tant soit peu nationaliste, surtout pas François Legault qui a choisi de demeurer coi sur le débat identitaire comme l'a souligné le politologue Christian Dufour.

Si tel devait être le cas, nous serions vraiment à la fin d'une époque. Pendant 50 ans, notre vie politique fut le fruit d'un affrontement entre deux nationalismes. Les Lesage, Bourassa, Ryan défendaient un Québec qui cherchait sa place dans un Canada conçu comme un pacte entre deux nations. S'il y a un programme politique qui a échoué et qui est mort et enterré, c'est bien celui-là. Le bilan de deux référendums a montré que toute revendication identitaire, même défendue par des fédéralistes loyaux, faisait le lit des souverainistes. Ce fut la grande leçon de Meech qui signa la mort définitive d'un projet qui remontait à Henri Bourassa.

Plus étrange encore, le nationalisme semble devenu une notion étrangère à nombre de souverainistes. Le Québec regorge en effet de souverainistes qui rêvent avant tout d'un Québec vert, sans pauvreté, démocratique ou féministe. Cette «autre politique», comme on dit, n'a malheureusement pas besoin de l'indépendance du Québec pour progresser.

Étrangement, la plupart de ces souverainistes n'ont rien à dire sur l'anglicisation de la métropole. Même le Nouveau Mouvement pour le Québec reste bizarrement silencieux sur ce sujet devenu, dit-on, trop sensible. Rien à dire non plus face à l'anglicisation des milieux de travail qui pourrait conduire à une lente acadianisation des Québécois. Rien à dire sur les 50% d'immigrants qui choisissent de fréquenter le cégep anglais alors que l'application de la loi 101 au cégep serait une évidence presque partout ailleurs dans le monde. Rien à dire non plus lorsqu'ils constatent l'effondrement de l'enseignement de l'histoire nationale et sa presque disparition au cégep — certains ne sont-ils pas allés jusqu'à suggérer d'enseigner notre histoire en anglais? Rien à dire lorsque le gouvernement de Stephen Harper brandit les symboles archaïques et insultants de la monarchie et du colonialisme britannique. Ceux-là peuvent bien se gargariser de démocratie qui ne réclament même pas la tête d'une députée qui, perversion suprême du jeu démocratique, ne parle pas la langue de ses électeurs. Je ne connais pas un peuple au monde qui se méprise au point d'accepter une telle aberration.

Au fond, tout se passe comme si, mondialisation oblige, une partie des souverainistes, et avec eux les partisans de François Legault, s'étaient résignés sans le dire à la lente, mais confortable, louisianisation du Québec, à son recul inexorable au sein du Canada. Un reflux démographique et politique qui ne s'est jamais démenti en 250 ans. Tout se passe comme si, après la reddition des nationalistes fédéralistes, une partie des souverainistes étaient devenus non-pratiquants, comme ces catholiques qui n'ont jamais mis les pieds dans une église. Cela ne les empêche évidemment pas de disserter sur la démocratie et le mode d'accès à l'indépendance, comme d'autres discutent du sexe des anges. Elle est là la crédibilité perdue des souverainistes.

Ce qui est en jeu dans la crise actuelle, ce n'est pas tant l'avenir du mouvement indépendantiste que celui du nationalisme qui en fut et en sera toujours le vivier essentiel. Si la source se tarit, comment ne pas trouver creux les débats sur l'indépendance? Il s'agirait pourtant que les 40% de souverainistes des sondages se remettent à pratiquer pour que l'idée redevienne actuelle. Mais, il faudrait pour cela que l'étendard souverainiste soit autre chose qu'un cache-sexe destiné à dissimuler notre résignation.

crioux@ledevoir.com

FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR
Le ministre Jean-Marc Fournier a déploré que la CAQ de François Legault ne soit pas sur la même glace que les partis politiques, qui doivent répondre quotidiennement aux questions des médias.

Fournier demande à Legault de respecter la loi

ROBERT DUTRISAC

Saint-Alexis-des-Monts — Le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, a sommé François Legault d'inscrire dès la semaine prochaine sa Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ) à titre de parti politique auprès du Directeur général des élections (DGE).

«Je considère que c'est un parti politique», a déclaré Jean-Marc Fournier en marge du caucus avant session des députés libéraux. «Je vais lui demander d'aller voir le DGE lundi matin pour au moins respecter la loi. Lorsqu'on est un parti politique, lorsqu'on est sur la route, lorsqu'on dit qu'on va être aux élections, on respecte la loi, on va voir le DGE, on est un parti.»

La CAQ entreprend lundi à Gaspé une tournée de toutes les régions du Québec, tournée qui se terminera le 20 octobre à Québec.

Questionné plus avant, le ministre de la Justice n'a toutefois pas voulu formellement accuser la CAQ d'infraction à la Loi électorale. «Le DGE n'a pas de moyen contre ça que le choix qu'il [François Legault] a fait, c'est de s'appeler coalition pour éviter de s'appeler parti», a nuancé Jean-Marc Fournier. «Son parti, il a déjà le nom: ça va être le Parti démocratique du Québec», a-t-il avancé.

Le ministre a déploré que la CAQ de François Legault ne soit pas sur la même glace que les partis politiques qui doivent répondre quotidiennement aux questions des médias. «On répond à vos questions, on est imputable. Legault dit qu'il va faire de la politique autrement; il fait ça un peu en cachette.»

Les Québécois méritent «le respect et la transparence», a fait valoir le ministre libéral qui fait passer François Legault pour un crypto-séparatiste. «Lorsqu'il nous dit que lui est souverainiste, mais qu'il ne veut pas en parler, je trouve franchement qu'il passe à côté de la question. Est-ce qu'il trouve donc que le Canada est avantageux pour le Québec?», a-t-il poursuivi.

«On savait qu'il y avait les pressés et les pas pressés. Maintenant il y a les muets; c'est un souverainiste muet. Il devrait parler.»

À l'ouverture du caucus, Jean-Marc Fournier n'était pas le seul à casser du sucre sur le dos de François Legault. Le ministre des Finances, Raymond Bachand, souhaite qu'il «arrête de se cacher et de sortir une fois à toutes les trois semaines, qu'il vous affronte tous les jours. Courez après, mettez-vous dans sa face», a-t-il demandé aux journalistes.

Marois veut une élection dès que possible dans Bonaventure

LIA LÉVESQUE

Laval — La chef de l'opposition officielle, Pauline Marois, souhaite la tenue d'une élection complémentaire «le plus tôt possible» dans la circonscription de Bonaventure, que vient de délaissier l'ex-ministre Nathalie Normandeau.

Mme Marois a assuré qu'elle et son parti étaient déjà prêts pour cette élection complémentaire. «Le plus tôt possible, quant à moi, parce que c'est de respecter la démocratie et les citoyens. Et si on pouvait la déclencher demain matin, moi je suis prête à relever le défi», a-t-elle répondu

aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet.

La chef péquiste a pris la parole à plusieurs reprises devant des étudiants du collège Montmorency, à Laval, hier, avant de tenir une assemblée citoyenne en soirée.

Selon elle, malgré les tensions internes au sein de son parti, les militants ont même hâte à cette élection complémentaire dans Bonaventure. «Nos militants sont sûrement anxieux de pouvoir présenter un candidat ou une candidate», a-t-elle lancé.

Interrogée à savoir si elle croyait que la Coalition pour l'avenir du Québec, de François

La ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, attend le moment où «M. Legault sortira de sa cage». De son côté, le ministre des Transports, Pierre Moreau, croit que la CAQ devrait présenter un candidat aux élections partielles dans Bonaventure. «Il n'y a personne au Québec qui peut croire que M. Legault n'est pas un acteur de la scène politique québécoise», a-t-il dit. Il a dénoncé la liberté dont jouit François Legault. «Comment peut-il dire: je descends dans l'arène au moment où je choisis de le faire, avec la température contrôlée, puis je vais donner des opinions, mais je ne les défendrai pas par la suite, et je vais me soustraire à ceux qui sont les yeux et les oreilles du public en information, c'est-à-dire les médias?»

«Lorsqu'on est sur la route, lorsqu'on dit qu'on va être aux élections, on respecte la loi, on va voir le DGE, on est un parti»

Défense de la ligne de parti

Le premier ministre Jean Charest s'est employé, hier, à défendre la ligne de parti qui permet à son gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent dans la situation économique actuelle contrairement à ce qui se passe aux États-Unis. «On vit dans un système où il y a une responsabilité collective. C'est ça notre système politique à nous. Quand je compare notre système à celui des Américains, je peux vous dire une chose, surtout dans le contexte économique actuel: je préfère de loin le système politique québécois», a-t-il affirmé.

Le premier ministre faisait évidemment référence à l'opposition systématique des membres du Congrès américain qui bloque les plans de relance de l'économie que veut mettre en œuvre le président Barack Obama.

Le projet de loi 204 sur l'amphithéâtre de la ville de Québec sera déposé dès l'ouverture de la prochaine session, le 20 septembre, après les droits de parole prévus. «C'est le temps d'aller de l'avant, a dit Jean Charest. Chez nous, le vote ne fait pas de problème.»

Jean-Marc Fournier a vanté les mérites du caucus dont la raison d'être, c'est de fournir «une cohésion d'action». La ligne de parti, «ce n'est pas la ligne d'une seule personne, c'est une discussion qui se fait dans un caucus, que tout le monde alimente et on se retrouve dans la position finale», a fait valoir le ministre.

«Le premier test pour qu'on ait une position qui passe la rampe pour les Québécois, c'est que dans notre famille politique, nous nous entendions. Nous avons donc des caucus qui cherchent à se rassembler et pas à se diviser», a expliqué Jean-Marc Fournier.

Le Devoir

Harmonisation des taxes

Flaherty sème le doute

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — C'était une promesse électorale ferme: les conservateurs allaient indemniser le Québec pour l'harmonisation des taxes de vente d'ici le 15 septembre. Le budget fédéral du mois de juin a tenu compte de cet engagement. Mais il y a aujourd'hui du sable dans l'engrenage, a révélé hier Jim Flaherty.

Selon le ministre fédéral des Finances, il y a encore un «fossé important» qui sépare Québec et Ottawa dans ce dossier. À la rentrée du caucus conservateur, M. Flaherty a indiqué qu'il était ainsi possible qu'il n'y ait pas d'accord avant le 15 septembre. «Je ne dis pas que nous n'y arriverons pas, je ne dis pas que nous y arriverons, je dis que nous travaillons fort», a-t-il lancé.

M. Flaherty a ajouté qu'il était «important que le Québec soit prêt à harmoniser la base de la taxe du Québec avec la taxe fédérale».

Ses propos ont été mal reçus à Québec et au sein des partis d'opposition à Ottawa. Lui aussi en caucus de rentrée, l'homologue provincial de M. Flaherty, Raymond Bachand, a rappelé aux conservateurs qu'ils se sont engagés à régler le dossier. «Mettons les choses claires: le premier ministre a pris un engagement électoral et je m'attends à ce que cet engagement soit respecté dans les échéances qui ont été prévues, ou à quelques jours près.»

Le 1^{er} avril dernier, au début de la dernière campagne électorale, le ministre Christian Paradis avait qualifié «d'engagement ferme» la promesse des conservateurs de régler le dossier. Le gouvernement avait soigneusement évité d'inclure dans le budget de mars cette question de la compensation — ce qui lui aurait assuré le vote du Bloc québécois —, mais le budget postélectoral prévoit bel et bien une «provision» de 2,2 milliards pour l'entente Canada-Québec sur l'harmonisation des taxes.

M. Bachand a indiqué qu'il n'est pas «sage de négocier sur la place publique. Je ne pense pas que c'est ce que M. Flaherty souhaite et je ne pense pas que ce serait à son avantage». Sans entrer dans les détails, le ministre a expliqué que la négociation actuelle a deux objectifs: l'harmonisation la plus complète des taxes, et le respect de la souveraineté fiscale du Québec. La perception de la taxe par Québec ne fait pas partie des points d'achoppement actuels.

Une promesse, c'est une promesse

À Ottawa, l'opposition officielle dit «prendre au sérieux» les propos de M. Flaherty. «Ils ont pris un engagement, qu'ils le respectent», a lancé le député néo-démocrate Alexandre Boulerice. «On a assez attendu, il n'y a aucune raison d'attendre plus longtemps. Tout le monde s'entend sur le principe, c'est comme si les conservateurs cherchaient à faire de la petite politique avec quelque chose de technique.»

Le chef libéral, Bob Rae, estime «inacceptable de la part du gouvernement de ne pas tenir son engagement électoral», qui évoquait clairement la date du 15 septembre. «Il est clair que les conservateurs ont induit les Québécois en erreur lors de la dernière campagne électorale. Avec ses propos, M. Flaherty fait preuve d'un manque de respect envers le gouvernement du Québec et d'un manque de bonne foi à l'égard des négociations», soutient M. Rae.

Quant au chef parlementaire du Bloc québécois, Louis Plamondon, il rappelle que le Québec attend cette compensation depuis 1992 et que plusieurs autres provinces ont reçu leur compensation.

Avec la collaboration de Robert Dutriscac
Le Devoir

Prime au bilinguisme à Gatineau L'OQLF enquêtera

ROBERT DUTRISAC

Saint-Alexis-des-Monts — La ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, a mandaté l'Office québécois de la langue française (OQLF) pour qu'il vérifie la légalité de l'exigence du bilinguisme imposée par la ville de Gatineau à certains de ses employés, exigence que la municipalité récompense par une prime.

«Il faut analyser quels sont les postes parce que la Charte de la langue française dit que c'est interdit d'exiger la maîtrise d'une autre langue [que le français] sauf si le poste l'exige. Et c'est l'employeur qui doit en faire la preuve», a expliqué la ministre alors qu'elle participait au caucus de pré-session des députés libéraux. Christine St-Pierre a souligné que Gatineau n'avait pas un statut de municipalité bilingue au sens de la Charte à l'instar de plusieurs villes dans la région de Montréal comme Westmount ou Rosemère.

Mentionnons qu'en vertu de leur nouvelle convention collective, les employés de Gatineau qui auront à utiliser l'anglais dans leurs fonctions ont droit désormais à une prime de 45 \$ de l'heure. La ministre ne croit pas que cette prime soit en soi illégale. «C'est sûr que ça semble être la prime qui crée des frictions. Est-ce qu'on a une poignée là-dessus? Ça se voit au fédéral, mais chez nous, on ne voit pas ça.»

Rappelons que des employés de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) de Montréal ont exigé à maintes reprises une prime au bilinguisme, mais le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) qui les représente a toujours refusé de défendre cette revendication.

La Presse canadienne

Le Devoir

ACTUALITÉS

Québécois et francophones

Jacques Demers est choqué par les propos de Persichilli

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La nomination de l'ex-commentateur politique Angelo Persichilli comme directeur des communications de Stephen Harper crée des remous dans les rangs conservateurs québécois. Le sénateur Jacques Demers se dit choqué par les propos tenus par M. Persichilli dans ses récentes chroniques à propos des Québécois et des francophones.

«Avant de dire quelque chose contre les Québécois francophones, il aurait dû y penser deux fois», a déclaré l'ex-entraîneur de hockey sur un ton très ferme. «Ce n'est pas moi qui l'ai embauché, mais ça m'a touché et ça m'a affecté, parce que nous les Québécois francophones de chez nous, on a déjà assez de difficulté des fois à s'exprimer pour défendre notre langue. Il a manqué à l'appel. C'est sûr que ça me choque. Ce n'est pas à moi de décider qui l'engage. Mais vous me demandez si ça me choque, et je dis absolument.»

Son collègue sénateur Pierre-Hugues Boisvenu est allé presque aussi loin dans ses commentaires. «Que ce soit un francophone qui parle contre les francophones ou un anglophone qui parle contre les anglophones, c'est toujours choquant d'avoir des propos contre le Québec, contre les Canadiens. Ça, ce n'est pas admissible. Dans ce sens-là, je suis d'accord avec le premier ministre qui n'endosse pas ce que ce monsieur a dit.» M. Boisvenu a dit qu'il attendait l'arrivée vers la mi-octobre d'André Bachand, ex-député progressiste-conservateur qui deviendra le conseiller de Stephen Harper pour le Québec. «C'est avec lui qu'on va travailler», dit-il en parlant de ses collègues conservateurs québécois.

Angelo Persichilli est entré en fonction mardi. Il remplace Di-

mitri Soudas comme porte-parole principal du premier ministre. M. Persichilli, 63 ans, a travaillé au sein de nombreux médias. Dans une chronique signée en avril 2010, il écrivait que «plusieurs sont fatigués des lamentations agaçantes d'une province qui engueule sans cesse ceux qui payent une partie de ses factures et sont préoccupés par la surreprésentation des francophones dans notre bureaucratie, notre Parlement et nos institutions.»

Dans une autre publiée cet été, il s'en prenait au bilinguisme. «Plusieurs Canadiens ont déjà, et c'est compréhensible, de la difficulté à accepter le gaspillage de millions de dollars à la mise en place du bilinguisme dans ce pays. À bord des avions, c'est particulièrement agaçant lorsque les passagers doivent écouter les mêmes messages sur comment attacher leur ceinture en deux langues.»

M. Persichilli ne paraît pas français. Il n'a pas voulu revenir sur ses propos depuis son entrée en fonction au bureau du premier ministre. Tout au plus, un autre porte-parole de M. Harper a indiqué par courriel que «les propos exprimés dans l'article en question ne reflètent pas l'opinion du premier ministre. Le premier ministre est un ami du Québec et il l'a prouvé avec des gestes concrets, que ce soit la reconnaissance de la Nation québécoise, le règlement du déséquilibre fiscal ou le siège du Québec à l'UNESCO.»

Ce commentaire a d'ailleurs été repris en chœur hier par les députés du Québec de M. Harper, notamment son lieutenant pour le Québec, le ministre Christian Paradis. «Le premier ministre s'est dissocié, alors moi je n'ai pas de problème avec ça. Moi, je travaille pour le premier ministre, pas pour M. Persichilli.»

Le Devoir

Pénurie de médicaments: les pharmaciens sont toujours sur la corde raide

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Les pénuries de médicaments se multiplient depuis quelques années et mettent les pharmaciens — et les patients — sur la corde raide. Parfois au bord de la rupture de traitement, les pharmaciens perdent un temps fou à chercher des produits essentiels.

Déjà, les ruptures de stock ont touché 126 médicaments depuis le début de l'année. Si la tendance se maintient, 2011 devrait établir plus ou moins le même bilan annuel que 2010. Entre 2009 et 2010, les ruptures de stock ont connu une hausse de près de 260 %, passant de 80 à 207 annuellement, indique la RAMQ.

«Ça ne nous est pas encore arrivé de devoir cesser un traitement, mais on arrive souvent sur le bord», raconte le pharmacien en milieu hospitalier Pierre Madore. Cet été, par exemple. Un antibiotique utilisé pour traiter de sévères infections, la gentamicine, manque. S'enclenche alors tout un processus pour éviter que la rupture de stock ne mette la vie d'un patient en jeu. S'entendre avec les médecins pour un produit de remplacement. Garder des doses pour traiter une infection cardiaque résistante à tous les autres traitements. Communiquer les nouveaux protocoles aux infirmières. Appeler les compagnies pharmaceutiques à répétition. «Ça fait beaucoup de communications», constate celui qui est responsable des services pharmaceutiques au Centre hospitalier universitaire de



GIL MONTANO REUTERS

Les ruptures de stock ont touché 126 médicaments depuis le début de l'année.

Sherbrooke (CHUS). «Ce temps-là qu'on prend, c'est du temps qu'on n'a pas pour faire des soins aux patients. On aime mieux soigner les patients que les compagnies pharmaceutiques.»

Pharmacien depuis 34 ans, il constate que la situation s'envenime depuis dix ans. Mais «ces trois dernières années, c'a été phénoménal, ça nous a beaucoup affectés. On est un peu inquiets, on ne sait jamais quelle sera la prochaine pénurie.» Ces jours-ci, c'est la pénurie annoncée d'un anticancéreux, le Caelyx, qui le préoccupe. C'est que Santé Canada a décidé de cesser d'importer un grand nombre de médicaments produits par la compagnie améri-

caine Ben Venue Laboratories, car les pratiques de la compagnie ne respectaient pas les normes de l'industrie.

Des causes multiples

«C'est une problématique de marché», résume Vincent Forcier de l'Association des pharmaciens propriétaires du Québec.

Mais au-delà des problèmes de contamination ou de la difficulté à se procurer les matières premières, certaines compagnies hésitent à investir dans de coûteuses chaînes de production pour la fabrication de génériques qui rapportent peu. Pour le professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Toronto David Henry, «il

semble que les très bas prix des génériques les rendent, dans certains cas, peu attrayants pour les manufacturiers». C'est ce qu'il explique dans le plus récent numéro du *Journal de l'Association médicale canadienne*.

Sans grand espoir de voir la situation s'améliorer étant donné la dimension internationale du problème, les pharmaciens osent rêver que Québec mette en place un outil en ligne d'information sur les ruptures de stock afin d'éviter qu'ils soient «10, 15 ou 20 chacun de leur côté à chercher des solutions», dit Pierre Madore. «Au moins, on sauverait du temps.»

Le Devoir

Stationnement payant au CSSS Dorval-Lachine-LaSalle

Les employés sont mécontents de faire les frais de la nouvelle tarification

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

La nouvelle tarification des stationnements des CLSC de Dorval-Lachine et de LaSalle cause bien des maux de tête aux employés.

Alors que le prix quotidien est fixé à 6 \$ depuis peu, il en coûte 260 \$ par an pour se procurer une vignette de stationnement annuelle. Une centaine d'employés affectés aux visites à domicile, en voiture, ainsi que ceux qui travaillent de soir ou de nuit et ne peuvent prendre les transports en commun, sont

contraints de débours ces frais. Selon les différents syndicats, ils seront confrontés à une nouvelle hausse de 60 \$ en 2012. Le prix sera finalement de 360 \$ en 2013.

«Nous avons peur qu'ils fassent de l'argent sur le dos des salariés et des usagers», dit Johanne Riendeau, présidente du syndicat affilié à la FIQ de l'établissement, qui représente les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes. «Les aidants naturels qui viennent chaque jour visiter un parent dans un centre de soin de longue durée doivent également

payer, alors qu'ils viennent nous aider!» ajoute-t-elle.

Rencontrés hier devant l'Hôpital LaSalle alors qu'ils tenaient une journée d'information pour leurs membres sur les nouvelles mesures tarifaires, les quatre représentants syndicaux des employés du CSSS disent avoir bondi de surprise à la lecture d'un article du *Devoir* du 17 août dernier. La responsable des communications du CSSS Line Champoux y affirmait que les stationnements nouvellement payants n'avaient entraîné aucune plainte de la part des usagers et du personnel.

Le 14 juin dernier, les quatre syndicats des employés du CSSS ont déposé une pétition de 300 noms au conseil d'administration leur demandant de reconsidérer leur décision. Plusieurs employés ont également exprimé leur grogne.

Selon une directive du ministre de la Santé datant de 2006, mais appliquée plus sérieusement récemment, les établissements du système de santé doivent autofinancer les coûts d'entretien et d'aménagement de leurs stationnements.

Le Devoir

EN BREF

Un bloc de béton tombe sur la 20 à Sainte-Julie

Un bloc de béton s'est détaché, hier matin, d'un viaduc de l'autoroute 20 Est, à la hauteur de

Sainte-Julie en Montérégie. Selon Transports Québec, l'incident s'est produit au kilomètre 102. La voie de droite de l'autoroute en direction est a été fermée, tout comme la sortie 102. Toutefois, elles ont été rouvertes à la circulation vers 6h. — *La Presse canadienne*

Le Devoir

EN BREF

EN BREF

Citoyenneté: Ottawa invite à la dénonciation

Ottawa — Le gouvernement fédéral a mis en place une ligne de dénonciation par laquelle le public pourra signaler de possibles cas de fraude en matière de citoyenneté. Affirmant que la citoyenneté canadienne n'est pas à vendre, le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney, invite les gens disposant de renseignements à ce sujet à utiliser cette ligne. Il assure que son ministère veillera à mener une enquête au sujet de toutes les dénonciations et prendra les mesures appropriées, le cas échéant. Le ministère a identifié environ 2000 personnes originaires de plus de 100 pays, qui pourraient avoir obtenu la citoyenneté canadienne de manière frauduleuse. — *La Presse canadienne*

Lee fait monter l'eau

Wilkes-Barre — Les autorités du nord-est de la Pennsylvanie ont ordonné hier l'évacuation de près de 70 000 habitants résidant près du fleuve Susquehanna, par crainte d'inondations provoquées par la tempête tropicale Lee. Enfin, l'ouragan Katia, une tempête de catégorie 1, se fauillait entre les États-Unis et les Bermudes, dans l'Atlantique, avec des vents soutenus de 150 km/h. Elle ne devrait pas toucher terre, mais générerait des vagues importantes. — *AP*

DANS LE CADRE DU FORUM URBA 2015

GRANDES CONFÉRENCES JEAN-CLAUDE MARSAN

Aménager l'imaginaire urbain

Cycle de conférences organisé par Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM, la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, le Forum canadien de recherche publique sur le patrimoine et le groupe PARVI

Première conférence
Lundi 12 septembre 2010, 17h30

Les théoriciens de l'écologie en prise avec la ville, et l'urbanisation planétaire

par Thierry Paquot, philosophe de l'urbain, professeur des universités, éditeur de la revue *Urbanisme*

Auditorium de la Grande Bibliothèque (BAnQ)
475, boulevard de Maisonneuve Est, Montréal
ENTRÉE LIBRE
Réservation par courriel : urba2015@uqam.ca

UQAM

Programme complet
forumurba2015.com

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2011-09-07

649 10 15 29 06 05 10 12 34
32 34 40 compl. 49 13 22 30 compl.

Prochain gros lot (approx.): 3 500 000 \$

Extra 7911294

Gagnants à vie!

Votre meilleure chance* de gagner 1 000 \$ par semaine à vie!
Faites vite! Tirages le 19 septembre.

* Par rapport à l'édition régulière de tirage à vie.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE

514.861.0630
VIEUX-MONTRÉAL



porter

Petit conseil d'ami...



ACTUALITÉS

Sainte-Ursule enterre le projet de minicentrale

LOUIS-GILLES
FRANÇŒUR

Le conseil municipal de Sainte-Ursule a retiré le projet de mini-centrale hydroélectrique qu'elle songeait à implanter dans son parc régional où coule probablement une des plus majestueuses chutes du sud du Québec. Le projet avait été choisi dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec.

De son côté, la Fondation Rivières, qui a secondé le comité local des opposants au projet, se dit maintenant prête à aider la municipalité à revoir la manière dont la société d'ingénierie BPR s'est acquittée de son mandat dans ce dossier. La fondation a critiqué publiquement plusieurs aspects du dossier de BPR, notamment son évaluation du potentiel hydroélectrique et sa présumée rentabilité économique.

La décision du conseil a été prise, il y a deux jours, et elle a été unanime. Le maire Réjean Carle avait pris la peine de rencontrer préalablement chacun des conseillers pour leur expliquer la situation.

La semaine dernière, 383 citoyens sur une population votante d'environ 1000 personnes ont signé le registre ouvert par la municipalité pour déterminer si son règlement d'emprunt de 10 millions, destiné à financer le projet, allait être soumis à un référendum. Il fallait 141 voix pour déclencher ce référendum.

Devant la difficulté d'aller chercher près de 400 voix pour obtenir un vote favorable à son projet, ce qui aurait exigé une participation au vote de plus de 70 %, le conseil a décidé de ne pas s'entêter et de tirer la ligne.

En entrevue au *Nouveliste* de Trois-Rivières, le maire Carle a précisé qu'il voulait, par la signature du registre, prendre le pouls de la population. Comme

il l'avait dit la semaine précédente au *Devoir*, un vote massif, comme celui qui s'est manifesté lors de la signature du registre, était préférable à un vote faible, pour ou contre, qui aurait alors divisé profondément la municipalité.

Quant à la Fondation Rivières, elle a salué la «sagesse» du conseil municipal de Sainte-Ursule et son sens démocratique devant le vœu clairement exprimé de la majorité.

Selon son porte-parole, Alain Saladzius, si la municipalité est intéressée, la Fondation Rivières serait prête à l'aider à «analyser et à commenter» la manière dont ses consultants, la firme d'ingénierie BPR, se sont acquittés de leur mandat et si la facture finale pour leurs services est justifiée.

D'autre part, la fondation estime qu'il y a certainement d'autres moyens de redresser la situation financière du parc des Chutes de Sainte-Ursule «sans la mini-centrale».

«Québec, explique Alain Saladzius, a deux choix. Il a rétrocedé cet ancien parc provincial à la municipalité, mais sans l'aider à assumer le fardeau de la gestion d'un site de cette importance. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs doit, ou bien débloquer des fonds pour soutenir la protection et le développement de ce patrimoine naturel exceptionnel, ou bien il doit réintégrer les chutes majestueuses dans le circuit des parcs nationaux du Québec. Nous allons nous pousser pour que le ministère assume ses responsabilités dans ce domaine d'autant plus qu'un autre ministère vient de reconnaître la valeur, au titre de parc naturel privé, des terrains adjacents au parc régional actuel, un autre indice de l'exceptionnelle valeur de l'endroit.»

Le Devoir

Mort d'Arturo Gatti

Le boxeur songeait à demander le divorce

Des procureurs brésiliens analyseront de nouveau les circonstances de la mort de Gatti

BRIAN MYLES

Arturo Gatti était si malheureux de son mariage avec Amanda Rodrigues, dépeinte comme une vipère hier en cour, qu'il songeait à demander le divorce peu de temps avant son suicide au Brésil.

Cette tragédie n'en finit plus de faire les manchettes. Des procureurs brésiliens ont indiqué hier qu'ils examineront de nouveau les circonstances entourant la mort de Gatti, le 11 juillet 2009. Selon la première hypothèse retenue par la police, Gatti s'est suicidé pendant que son épouse dormait dans leur appartement de Porto de Galinhas.

Une équipe d'enquêteurs privés a semé le doute sur cette conclusion dans un rapport rendu public mercredi au New Jersey. À leur avis, Gatti a été frappé à la tête et étranglé. Ils jugent hautement improbable qu'il ait pu se pendre avec la courroie d'une sacoche.

Un porte-parole du bureau du procureur de l'État de Pernambuco, Jacques Cerqueira, a confirmé hier à l'Associated Press que le dossier sera de nouveau analysé. Les autorités brésiliennes n'excluent pas la possi-

bilité de consulter le rapport d'enquête privée qui a été commandité par Pat Lynch, l'ancien gérant de Gatti.

À Montréal, l'avocat d'Amanda Rodrigues, Pierre-Hugues Fortin, a dénoncé le manque d'objectivité et de crédibilité de ce fameux rapport réalisé sous l'égide d'un enquêteur privé américain, Paul Ciolino. La veuve d'Arturo Gatti est «en désaccord avec les conclusions de ce rapport», a dit M^e Fortin.

Diva colérique

Amanda Rodrigues vit des moments difficiles, a concédé son avocat. Pendant que l'équipe de Paul Ciolino montre un doigt accusateur en sa direction, elle est dépeinte comme une diva colérique et une véritable vipère dans le procès au civil qui l'oppose à la famille Gatti. L'enjeu est considérable. Trois semaines avant sa mort, Arturo Gatti a légué toute sa fortune, évaluée entre six et huit millions, à sa jeune épouse, déshéritant par le fait même sa fille issue d'un premier mariage et le reste de sa famille. Les Gatti veulent faire invalider ce

testament, estimant que le boxeur l'a signé sous la contrainte.

Peu avant de s'envoler au Brésil, Arturo Gatti envisageait sérieusement l'idée d'un divorce, a témoigné hier son ami d'enfance et associé, Tony Rizzo. Gatti et lui possédaient une compagnie de construction à Montréal, et ils se fréquentaient assidûment.

Selon Tony Rizzo, Gatti en avait assez des crises et des frasques d'Amanda, qui est même allée jusqu'à frapper son mari et à vandaliser son véhicule.

M. Rizzo a entrepris les démarches, en mai 2009, pour que Gatti achète seul un condo dans la Petite Italie, une transaction de 510 000 \$ finalement complétée le 23 juin 2009. Le boxeur avait l'intention d'aménager une chambre pour son jeune fils, anticipant qu'il aurait une garde partagée.

Tony Rizzo a aussi servi d'intermédiaire pour que son ami puisse rencontrer Sylvie Schirm, une avocate spécialisée en droit familial. L'avocat de Mme Rodrigues s'oppose au témoignage de M^e Schirm.

Le Devoir

Plateau-Mont-Royal

Deux millions contre davantage de parcomètres



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«On cherche 2 millions, mais on ne veut pas imposer de taxe spéciale ni couper davantage», dit Luc Ferrandez.

JEANNE CORRIVEAU

Le maire du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, a opté pour une nouvelle stratégie dans sa tentative pour équilibrer le budget de son arrondissement. Disant vouloir éviter l'imposition d'une taxe spéciale aux citoyens et commerçants de son arrondissement, il a demandé hier au maire Gerald Tremblay une avance de 2 millions qui serait remboursée par l'ajout de parcomètres sur le territoire.

Dans une lettre adressée au maire Tremblay et publiée sur son blogue hier, Luc Ferrandez précise qu'une taxe spéciale pourrait coûter 60 \$ aux propriétaires d'un appartement moyen et 300 \$ pour les commerçants. «Pour certains commerçants, c'est beaucoup», écrit-il.

Le maire Ferrandez soumet donc une nouvelle proposition à Gerald Tremblay pour combler le manque à gagner de deux millions de son arrondissement: «Vous nous faites une avance de 2 millions de dollars en 2012 qui sera remboursée par l'installation de parcomètres sur des artères du Plateau qui n'en ont pas et par une hausse de tarifs de stationnement au mois sur plusieurs petits terrains déjà existants du Plateau», suggère-t-il.

C'est l'urgence de la situation qui a poussé l'arrondissement à élaborer ce nouveau scénario, a reconnu M. Ferrandez. «On cherche 2 millions, mais on ne veut pas imposer de taxe spéciale ni couper davantage», a-t-il dit au *Devoir*. Reste qu'à plus long terme, ajoute-t-il, il faudra régler le problème de sous-financement chro-

nique des arrondissements et dont se plaignent plusieurs maires d'arrondissement, dont certains membres de l'équipe du maire Tremblay.

L'ire des commerçants

Pour leur part, les commerçants de l'avenue du Mont-Royal ont haussé le ton, excédés par les politiques du maire Ferrandez qui, disent-ils, font fuir la clientèle. S'opposant avec vigueur à l'imposition d'une nouvelle taxe, ils ont demandé aux élus de Projet Montréal de «modifier immédiatement leur style de gestion, de cesser de nuire à la réputation du Plateau et, pour cela, d'éliminer les freins à l'accès au quartier, à commencer par la refonte complète de leur plan de circulation».

Le Devoir



Échangeur Turcot

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2011

RISQUE DE CONGESTION

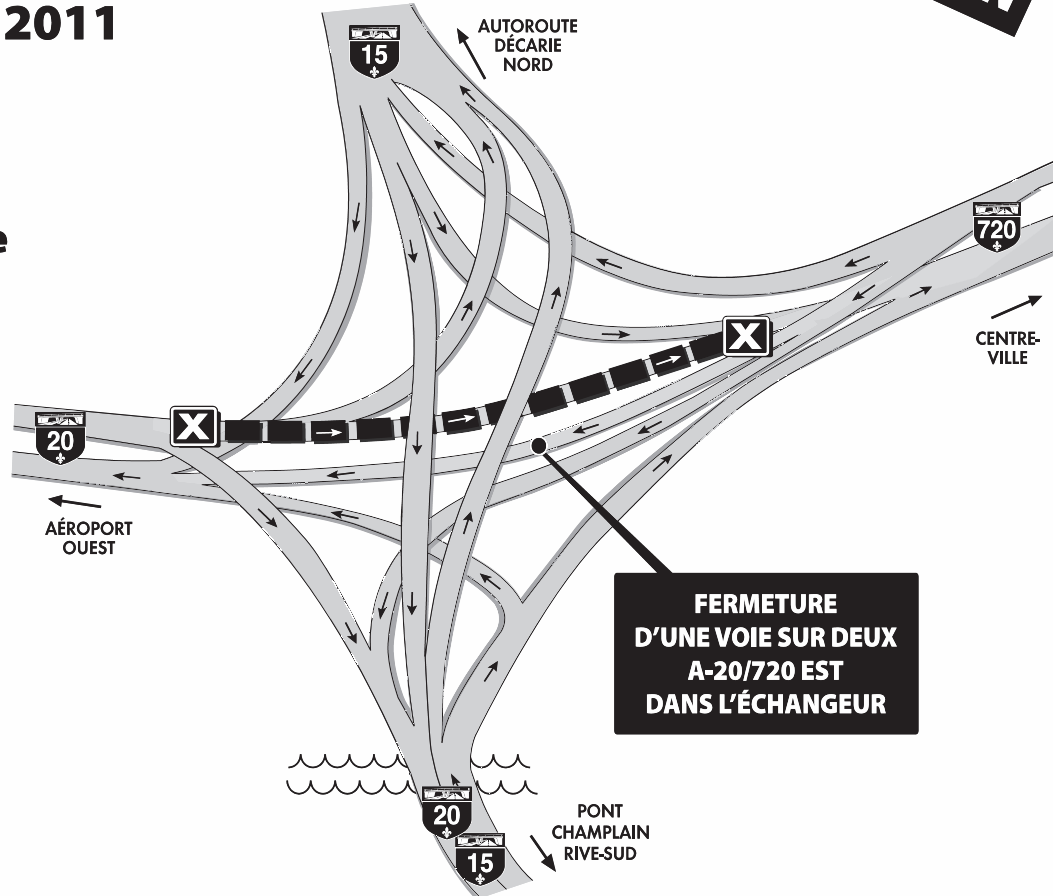
ENTRAVE MAJEURE

Fermeture d'une voie de circulation sur deux de l'autoroute 20/720 en direction est dans l'échangeur Turcot à compter du 10 septembre jusqu'au mois de décembre 2011.

FACILITEZ VOS DÉPLACEMENTS



Pour éviter la congestion, le ministère des Transports invite les usagers de la route qui peuvent à modifier leurs habitudes de déplacement, soit en utilisant le transport collectif, en faisant du covoiture ou en ajustant leurs horaires et itinéraires.



FERMETURE D'UNE VOIE SUR DEUX A-20/720 EST DANS L'ÉCHANGEUR

Pour connaître les entraves quotidiennes, consultez le site Internet www.quebec511.info



Composez le 511 ou consultez le www.quebec511.info
Pour commentaires: dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca

Transports Québec



MONTRÉAL
expo
2011 le 18 septembre
D'ÉCOLES PRIVÉES
HILTON MONTRÉAL BONAVENTURE

SÉMINAIRES D'INFORMATION
10h30 - 12h00

SALLE D'EXPOSITION
12h00 - 16h00



SCANNER POUR ENREGISTRER

PRÉSENTÉ PAR



COMMANDITAIRES



prepskills



THE GLOBE AND MAIL



Journal de Montréal



économisez 50%
SUR LE PRIX D'ENTRÉE RÉGULIER 20 \$
inscrivez-vous

www.ourkids.net/expo



porter

raffinée sur toute la ligne

Faites vite. (Ça finit aujourd'hui)

Dernière journée pour profiter de la dernière et de la plus spectaculaire de toutes nos promos régulières !

Porter continuera de vous offrir d'excellents prix et un service de haut niveau au sol et en vol : aéroports pratiques, salons luxueux, collations et consommations gratuites.

Réservez dès aujourd'hui avec le code **WOW50**.



50% DE RABAIS

Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code **WOW50**

Voyagez avant le 15 décembre 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 50 %.

Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

TORONTO 20 par jour 88 \$*	HALIFAX 2 par jour 118 \$*	ST. JOHN'S 138 \$*	SAULT STE. MARIE 121 \$*	SUDBURY 121 \$*	THUNDER BAY 122 \$*
WINDSOR 111 \$*	BOSTON 144 \$*	CHICAGO 144 \$*	MYRTLE BEACH 219 \$*	NEW YORK 117 \$*	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

*Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Ces tarifs pourraient ne pas être en vigueur pendant toute la durée de la promotion. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

**Ces tarifs ci-dessus aller simple incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

LES MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	177 330	12 683,96	-36,60	-0,3	Matériaux	74 034	448,84	+3,89	0,9
S&P TX20	57 677	687,03	+0,47	0,1	Immobilier	2 978	200,15	-0,79	-0,4
S&P TX60	89 273	723,96	-2,59	-0,4	Télécoms	3 232	99,56	+0,09	0,1
S&P TX60 Cap.	89 273	800,56	-2,86	-0,4	Serv. collect.	2 103	225,36	+0,55	0,2
Cons. de base	5 027	197,78	-0,07	-0,0	Métaux/minerais	13 403	1 198,83	-27,41	-2,2
Cons. discrét.	10 180	82,38	-0,47	-0,6					
Énergie	36 479	274,77	-1,98	-0,7					
Finance	23 652	173,56	-1,58	-0,9					
Aurifère	60 727	449,48	+8,90	2,0					
Santé	920	52,23	-0,37	-0,7					
Tech. de l'info	4 194	28,55	-0,45	-1,6					
Industrie	9 256	101,95	-1,07	-1,0					

TSX CROISSANCE

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
TSX Venture	82 801	1 804,14	+14,83	0,8

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Les indices nord-américains ont affiché des pertes, les investisseurs boursiers ayant été déçus du discours prononcé par le président de la Réserve fédérale. À Minneapolis, Ben Bernanke n'a donné aucun indice voulant que la banque centrale puisse adopter de nouvelles mesures pour relancer l'économie.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------

CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE

Allim. Couche-Tard	ATD.B	28,85	0,10	0,35	279	21,88	30,76
Astral Media	ACM.A	32,69	-0,72	-2,16	29	32,69	42,80
Canadian Tire	CTC.A	55,63	-0,11	-0,20	181	51,80	68,93
Cogeco	CCA	45,70	0,57	1,26	14	34,80	48,44
Corus	CJR.B	19,75	0,05	0,25	63	19,05	23,78
Jean Coutu	PJC.A	12,22	-0,08	-0,65	286	8,46	12,30
Loblaws	L	36,25	-0,16	-0,44	276	34,51	43,96
Magna	MG	36,29	-0,69	-1,87	1 133	32,90	61,65
Metrowest	MRU.A	45,80	-0,30	-0,65	281	42,11	49,55
Quebecor	QBR.B	32,30	0,45	1,41	58	26,52	39,62
Rona	RON	9,72	0,08	0,83	91	9,50	15,40
Saputo	SAP	38,02	-0,47	-1,22	411	34,20	49,05
Shaw	SJR.B	21,55	0,05	0,23	596	19,10	23,50
Shoppers Drug Mart	SC	41,28	0,33	0,81	1 223	36,06	42,53
Tim Hortons	THI	46,38	-0,17	-0,37	196	36,73	48,74
Transat A.T.	TRZ.B	7,25	-0,74	-9,26	1 533	7,25	19,97
Yellow Media	YLO	0,85	0,05	6,25	4 384	0,72	6,46

ÉNERGIE

 Cameco	CCO	22,26	-0,37	-1,63	694	20,45	44,28
 Canadian Natural	CNQ	35,72	0,06	0,17	2 077	32,74	50,50
 Canadian Oil Sands	COS	22,99	-0,31	-1,33	1 760	20,46	33,94
 Enbridge	ENB	32,65	0,34	1,05	1 159	25,52	32,74
 EnCana	ECA	23,65	-0,35	-1,46	2 458	22,92	34,25
 Enerplus	ERF	27,43	-0,62	-2,21	481	24,14	32,83
 Nexen	NXY	20,44	-0,11	-0,54	691	18,26	27,11
 Pengrowth Energy	PGF	10,62	-0,25	-2,30	364	9,63	13,96
 Pétrolière Impériale	IMO	38,92	-0,85	-2,14	333	36,95	54,00
 Suncor Energy	SU	30,41	0,05	0,16	3 996	28,71	47,27
 Talisman Energy	TLM	15,61	-0,32	-2,01	2 269	14,99	24,82
 TransCanada	TRP	42,80	0,12	0,28	672	35,49	43,72

FINANCIÈRES

 B. CIBC	CM	76,27	-0,23	-0,30	924	67,32	85,56
 B. de Montréal	BMO	59,63	-0,71	-1,18	1 264	55,09	63,94
 B. Laurentienne	LB	42,97	-0,03	-0,07	35	38,62	55,87
 B. Nationale	NA	71,58	-0,35	-0,49	658	61,93	81,98
 B. Royale	RY	48,92	-0,15	-0,31	2 316	47,91	61,53
 B. Scotia	BNS	52,81	-0,44	-0,83	2 164	49,13	61,28
 B. TD	TD	76,31	-1,34	-1,73	3 563	70,36	86,82
 Brookfield Asset	BAM.A	28,50	-0,26	-0,90	600	26,37	33,95
 Cominar Real	CUF.UN	21,76	0,03	0,14	36	20,00	23,00
 Corp. Fin. Power	PWF	25,97	-0,31	-1,18	375	25,34	31,98
 Fin. Manuvie	MFC	12,86	-0,14	-1,08	3 919	12,21	19,29
 Fin. Sun Life	SLF	25,66	-0,04	-0,16	1 764	24,04	34,39
 Great-West Lifeco	GWO	21,11	-0,58	-2,67	4 520	20,85	27,85
 Industrielle All.	IAG	33,34	-0,75	-2,20	246	30,30	42,02
 Power Corporation	POW	22,78	-0,35	-1,51	575	22,32	29,50
 TMX	X	40,39	0,27	0,67	106	29,10	45,69

INDUSTRIELLES

 Air Canada	AC.B	1,70	0,04	2,41	279	1,61	4,09
 Bombardier	BBD.B	4,70	-0,04	-0,84	5 061	4,16	7,29
 CAE	CAE	10,06	-0,08	-0,79	156	9,65	13,36
 Canadien Pacifique	CP	53,49	-1,08	-1,98	488	52,62	69,48
 Chemin de fer CN	CNR	69,61	-1,19	-1,68	909	63,53	78,08
 SNC-Lavalin	SNC	49,94	-0,21	-0,42	348	47,00	63,23
 Transcontinental	TCLA	11,73	-0,13	-1,10	99	11,52	17,25
 TransForce	TFI	12,32	-0,16	-1,28	87	9,80	16,00

MATÉRIAUX

 Agrium	AGU	86,41	-0,73	-0,84	804	73,43	98,02
 Barrick Gold	ABX	54,61	0,90	1,68	5 148	42,06	55,99
 Goldcorp	G	55,30	0,88	1,62	2 564	38,99	55,67
 Kinross Gold	K	18,01	0,43	2,45	3 755	13,53	19,98
 Mines Agnico-Eagle	AEM	71,08	0,73	1,04	495	53,05	88,52
 Potash	POT	58,09	-0,65	-1,11	1 602	45,32	63,19
 Teck Resources	TCK.B	42,55	-0,30	-0,70	2 007	37,35	64,62

SERVICES PUBLICS

 Fortis	FTS	32,72	0,02	0,06	374	28,24	35,45
 TransAlta	TA	22,22	0,27	1,23	841	19,45	22,24

TECHNOLOGIE

 CGI	GIB.A	18,20	-0,30	-1,62	292	14,35	24,30
 Research In Motion	RIM	30,97	-0,52	-1,65	2 672	21,40	69,30

TÉLÉCOMMUNICATIONS

 BCE	BCE	38,80	0,15	0,39	881	32,40	39,65
 Bell Alliant	BA	27,69	0,23	0,84	108	25,21	29,19
 Rogers	RCL.B	38,23	0,30	0,79	1 756	33,29	41,64
 Telus	T	52,51	-0,78	-1,46	375	42,61	55,04

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

 iShares DEX	XBB	31,07	0,07	0,23	106	29,19	31,22
 iShares MSCI	XEM	23,18	-0,36	-1,53	18	21,71	27,53
 iShares MSCI EMU	EZU	28,70	-0,73	-2,48	3 438	27,80	42,22
 iShares S&P 500	XSP	13,65	-0,14	-1,02	317	12,53	15,77
 iShares S&P/TSX	XIC	20,02	-0,03	-0,15	55	18,32	22,61



INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1278,58	-4,58	-0,36
INDICE QUÉBEC IQ120	1355,11	-3,71	-0,27

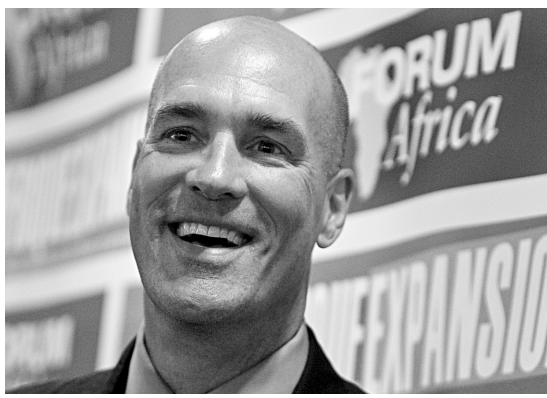
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
iShares S&P/TSX	XIU	18,18	-0,10	-0,55	5 382	16,64	20,71
Barrick Gold	ABX	54,61	0,90	1,68	5 148	42,06	55,99
Great-West Lifeco	GWO	21,11	-0,58	-2,67	4 520	20,85	27,85
Suncor Energy	SU	30,41	0,05	0,16	3 996	28,71	47,27
Fin. Manuvie	MFC	12,86	-0,14	-1,08	3 919	12,21	19,29
Kinross Gold	K	18,01	0,43	2,45	3 755	13,53	19,98
Yamana Gold	YRI	17,20	0,74	4,50	3 578	10,34	17,29
B. TD	TD	76,31	-1,34	-1,73	3 563	70,36	86,82
Horizons BetaPro	HOU	5,51	-0,07	-1,25	3 459	4,38	10,43
Semafo	SMF	10,06	0,70	7,48	3 082	6,54	14,44

LES GAGNANTS EN %

Continental Gold	CNL	7,22	0,72	11,08	555	5,68	10,78
New Look Eyewear	BCI	8,77	0,78	9,76	2	6,66	8,94
Silvercorp Metals	SVM	8,91	0,78	9,59	1 934	6,92	15,60
Legumex Walker	LWP	7,40	0,64	9,47	0	6,76	9,10
O'leary Us Sy U	OUY.U	10,33	0,88	9,31	4	9,45	12,30
Alexco Resource	AXR	9,17	0,67	7,88	258	4,25	9,75
Queenston Mining	QMI	6,92	0,49	7,62	447	3,98	8,07
Semafo	SMF	10,06	0,70	7,48	3 082	6,54	14,44
New Flyer	NFI.UN	6,76	0,46	7,30	83	5,97	12,05
Colossus Minerals	CSI	6,90	0,45	6,98	4		

ÉCONOMIE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Canadien Tim Turner, directeur à la Banque africaine de développement

L'Afrique, au-delà de la misère

Le continent se classe au troisième rang mondial pour ce qui est du taux de croissance

ÉRIC DESROSIERS

Malgré tous les maux qui l'accablent encore, le lion africain s'est mis en mouvement et ose de plus en plus se comparer aux fameux tigre chinois et éléphant indien.

Tim Turner ne sait que trop bien que chaque fois qu'il commence à parler de l'Afrique à un public non averti, il éveille des images de pauvreté, de famines, d'épidémies, de guerres, de corruption, de dictature et d'exploitation par des puissances étrangères. «*Tout cela est vrai et le restera probablement encore longtemps, malheureusement*», a admis d'emblée, en entrevue au *Devoir*, cette semaine, le directeur du secteur privé et de la microfinance à la Banque africaine de développement (BAD). «*Mais il y a aussi une autre histoire qu'on entend rarement raconter: celle du vent de développement qui a commencé à souffler sur le continent.*»

Qui sait, en effet, qu'avec un taux de croissance moyen de presque 5 % par année, de 2000 à 2008, l'Afrique s'est classée troisième région au monde pour son dynamisme, derrière les fameux pays émergents d'Asie (8,3 %) et ceux du Moyen-Orient (5,2 %)? On aurait pu craindre que la Grande Récession vienne casser ce bel élan. Or, il n'en a rien été, note-t-il, d'une part parce que l'économie africaine restait moins connectée que les autres à l'économie mondiale, mais aussi parce que les forces en marche sont considérables.

Canadien d'origine, Tim Turner a d'abord été banquier d'affaires à New York et Londres avant de passer à la BAD il y a une quinzaine d'années. Il était conférencier à la 5^e édition du Forum Africa, un rendez-vous biennal de quatre jours qui réunissait, jusqu'à hier, à Montréal, des investisseurs et des entrepreneurs de l'Afrique et du Canada.

La croissance économique des dernières années n'est pas seulement attribuable à l'exploitation des fabuleuses ressources naturelles dont regorge le continent, observe-t-il. Ces activités ne comptent que pour un quart du total, le reste étant bien distribué entre le commerce de gros et de détail, l'agriculture, le transport et les télécommunications, l'industrie manufacturière ou encore la construction.

Du pain sur la planche

Les possibilités de croissance restent immenses. Disposant déjà d'une population dépassant le milliard d'individus, jeunes pour la plupart, l'Afrique verra ce nombre continuer de grossir les prochaines années et dépasser l'offre de la main-d'œuvre aussi bien chinoise qu'indienne. La moitié de cette population vivra dans des villes. Presque autant disposera d'assez d'argent pour pouvoir acheter autre chose que des biens de première nécessité. Outre ses ressources pétrolières et minières que l'on sait, l'Afrique abrite, entre autres, 60 % des terres arables inexploitées du globe, les meilleurs sites de développement de l'énergie solaire et les plus grandes ressources hydroélectriques inexploitées, fait valoir Tim Turner.

Ce développement requerra de l'énergie, des routes, des ports, des usines, des écoles... que de plus en plus d'investisseurs étrangers — notamment des pays émergents — s'offrent à construire et à gérer. Cette participation étrangère reste nécessaire parce que les gouvernements et investisseurs privés africains ne disposent souvent pas encore des fonds et de l'expertise pour mener des chantiers d'une telle ampleur, observe le banquier. De plus en plus de pays africains apprennent, cependant, comment négocier avec ces investisseurs étrangers afin de bénéficier du maximum de retombées économiques et sociales.

Le rythme de progression reste toutefois très inégal entre les pays africains et les obstacles au développement du continent restent nombreux, rappelle Tim Turner. Les infrastructures minimales sont souvent manquantes, l'inefficacité bureaucratique demeure rampante et il reste souvent plus compliqué de faire du commerce entre deux pays voisins qu'avec la Chine ou l'Europe.

Certains retards peuvent toutefois devenir des avantages, observe le banquier. Ils ont notamment permis aux Africains de faire l'impasse sur la construction de coûteux réseaux terrestres de télécommunication et de directement passer aux nouvelles technologies sans fil. Ils leur offrent aussi la chance de prendre directement le train du développement durable et des énergies vertes et de se catapultier ainsi du dernier rang au peloton de tête.

«*L'Afrique a tout ce qu'il faut pour devenir le prochain grand pôle de développement sur la planète*, conclut Tim Turner. *Les défis seront nombreux, mais les possibilités sont immenses.*»

Le Devoir

Résultats trimestriels décevants

Transat se sépare de son numéro deux

Le voyageur affiche une perte de 2,9 millions et pourrait licencier du personnel

SYLVAIN LAROCQUE

Devant des pertes qui s'accumulent, le voyageur Transat a annoncé hier le départ de son numéro 2 et songe à procéder à des licenciements afin de retrouver la santé financière.

«*Quand je dis qu'on est en train d'aplanir la structure et qu'on est en train de regarder chaque unité, il n'est pas exclu qu'il y aura des mises à pied. Ça, c'est sûr et certain*», a déclaré le président et chef de la direction de l'entreprise mont-réalaise, Jean-Marc Eustache, au cours d'une téléconférence avec les analystes financiers. «*Nous ferons ce qu'il faut pour redevenir rentables. Nous ne sommes pas rentables cette année et cela ne peut plus continuer.*»

Transat a amorcé sa restructuration en se départissant de son chef de l'exploitation, Nelson Gentiletti, qui faisait partie de la haute direction de l'entreprise depuis 2002. Le président de Transat Tours Canada, Michael DiLollo, quitte également l'entreprise.

Allen Graham, jusqu'ici p.-d.g. d'Air Transat, dirigera désormais Transat Canada, une nouvelle entité qui regroupe plusieurs filiales, dont le transporteur. M. Eustache aura quant à lui la res-

ponsabilité directe de Transat France, de Transat Découvertes, de tripcentral.ca et de Jonview Canada, alors qu'André De Montigny deviendra président de Transat International, en plus de superviser les activités hôtelières et le développement des affaires.

«*Nous avons commencé une revue de l'ensemble des opérations et la mise au point d'un plan à cet effet, qui porte principalement sur la réduction des coûts directs et des coûts d'exploitation, et sur une révision de notre approche en matière de systèmes informatiques*», a expliqué Jean-Marc Eustache. Transat veut pouvoir réagir plus rapidement aux changements soudains sur le marché.

De plus, l'entreprise s'est dite prête, hier, à réduire sa capacité de façon draconienne l'an prochain si les conditions du marché devaient être aussi mauvaises qu'au cours des derniers mois. Des avions pourraient alors être cloués au sol le temps que les cieux s'éclaircissent.

La jeune soixantaine, M. Eustache a assuré qu'il était en meilleure forme que jamais. Il a promis qu'il ne quitterait pas la tête de l'entreprise

qu'il a cofondée tant que celle-ci ne se porterait pas mieux.

A son troisième trimestre, qui a pris fin le 31 juillet, Transat a essuyé une perte nette de 2,9 millions (8 ¢ par action), alors qu'elle avait enregistré des profits nets de 20,9 millions (55 ¢ par action) pendant la même période de l'an dernier. En excluant la couverture sur le carburant et les éléments non récurrents, le bénéfice par action s'est élevé à 7 ¢. «*Ces résultats décevants découlent principalement des conditions de marché et des prix du carburant, qui ont pesé sur les marges*», a noté M. Eustache. Les revenus de Transat ont pourtant progressé de 8 % au troisième trimestre pour se chiffrer à 937 millions. L'augmentation s'explique par une hausse du nombre de voyageurs sur le marché transatlantique ainsi que par la dépréciation du dollar canadien face à l'euro et à la livre sterling.

Depuis le début du présent exercice, les pertes nettes de Transat totalisent 7,7 millions.

La Presse canadienne



Jean-Marc Eustache

L'économie mondiale se détériore rapidement

Pendant ce temps, les politiciens se renvoient la balle

GÉRARD BÉRUBÉ

Les voix officielles s'élèvent pour décrier une détérioration rapide de l'économie mondiale et exiger une action concertée stimulant la croissance. Mais en marge d'un G7 des ministres des Finances consacré à la crise, Américains et Européens continuaient de se rejeter la responsabilité du retour des tensions sur les marchés.

La Banque centrale européenne a donné le ton hier en accompagnant le maintien de son taux directeur, à 1,5 %, d'une révision à la baisse de prévisions de croissance dans la zone euro. Pour le président de l'institution, Jean-Claude Trichet, l'économie de la zone euro devrait croître «*très modérément*» au second semestre de l'année en cours, les risques sont «*intensifiés*» et le degré d'incertitude entourant les perspectives de l'économie mondiale est «*énorme*». La BCE a abaissé à 1,6 % (contre 1,9 % en juin) sa prévision de croissance en 2011, et à 1,3 % (contre 1,7 %) celle de 2012.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en a ajouté en par-

lant d'une reprise plus lente et d'une dégradation des perspectives de croissance. Pour les économies développées, cette croissance attendue serait désormais inférieure à 1 %, en rythme annuel, au second semestre. L'OCDE cite une baisse de confiance des ménages et des entreprises, exacerbée par la paralysie politique aux États-Unis, par la crise de la dette souveraine dans la zone euro et par le rétrécissement de la marge de manœuvre tant des gouvernements que des banques centrales.

S'est ajoutée la voix du Fonds monétaire international, qui doit publier le 20 septembre un scénario de croissance mondiale fortement révisée à la baisse, sous le poids d'une détérioration des perspectives aux États-Unis et dans la zone euro. «*L'économie mondiale ralentit davantage et les risques augmentent*», a résumé un porte-parole du FMI.

À la veille d'une réunion de ministre des Finances du G7, demain, destinée à discuter des moyens susceptibles de relancer la reprise sans alimenter la crise de la dette publique, Américains et Européens se renvoyaient la balle. «*L'Eu-*

rope doit agir plus vigoureusement pour susciter la confiance dans sa capacité à résoudre sa crise et dans sa volonté de le faire», écrit le secrétaire américain au Trésor, Timothy Geithner, dans une tribune au *Financial Times*. Le ministre de l'Économie français, François Baroin, a réagi en déclarant: «*Nous regardons avec beaucoup d'attention ce qui s'est passé aux États-Unis, les conséquences de la dégradation de la note américaine.*» Au-delà de la rhétorique, Timothy Geithner a lancé un appel à une action globale pour la croissance. Il a cependant soutenu qu'une nouvelle action massive et coordonnée de relance budgétaire comme en 2009 n'était plus possible. Et souligné que les États-Unis doivent soutenir l'emploi, que l'Europe doit agir avec détermination pour résoudre la crise de la dette et que la Chine et d'autres économies émergentes doivent renforcer leur demande intérieure et permettre une appréciation plus rapide de leur monnaie.

Le Devoir

Avec l'Agence France-Presse et Reuters



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

TIMOTHY GEITHNER, ÉTATS-UNIS

«*L'Europe doit agir plus vigoureusement pour susciter la confiance dans sa capacité de résoudre sa crise et dans sa volonté de le faire*»



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

FRANÇOIS BAROIN, FRANCE

«*Nous regardons avec beaucoup d'attention ce qui s'est passé aux États-Unis, les conséquences de la dégradation de la note américaine*»

La France ratifie le plan de sauvetage de la Grèce

Certains États évoquent publiquement une sortie de la zone euro du mauvais élève

Paris — La France est devenue hier le premier pays à ratifier le plan d'aide européen à la Grèce, avec un vote du Sénat, dont elle espère une bouffée d'oxygène face aux craintes de récession en zone euro et aux inquiétudes suscitées par les difficultés d'Athènes à remplir ses engagements.

Le Sénat français a adopté hier soir un texte comprenant à la fois des mesures de rigueur budgétaire pour 2011 et un feu vert au plan d'aide à la Grèce décidé le 21 juillet par les dirigeants européens. La France espère ainsi adresser un signal positif aux marchés, déstabilisés par la crise en zone euro et inquiets de ses répercussions pour les banques européennes exposées aux dettes souveraines.

Mais le plan d'aide à la Grèce — près de 160 milliards d'euros — n'entra pas en vigueur avant le début de l'année prochaine, car plusieurs des 17 pays de la zone euro n'entendent pas le ratifier avant quelques mois. Il s'agit d'un deuxième plan de sauvetage de la Grèce, après une pre-

mière enveloppe de 110 milliards d'euros débloquée l'an dernier.

Malgré ce vote français, la Grèce, plombée par une terrible récession, voit ses marges de manœuvre pour mener des réformes se réduire. Et elle inspire de moins en moins confiance à ses partenaires et aux marchés qui doutent de plus en plus de sa capacité à éviter la banqueroute.

L'économie grecque en est à sa troisième année de récession. D'après le service grec des statistiques, le PIB s'est contracté de 7,3 % sur un an au deuxième trimestre. Le taux de chômage ressort quant à lui à 16 %, contre 11,6 % en juin 2010, peu après l'obtention par Athènes de son premier plan de sauvetage. À l'occasion de la publication de ces chiffres, le ministre grec de l'Économie a prévenu que le déficit budgétaire serait plus important que convenu auprès de ses créanciers, en raison de la récession.

Le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, a jugé «*très prématuré*» de concrétiser le

deuxième plan de sauvetage de la Grèce tant que le pays n'aura pas rempli les conditions pour toucher dans son intégralité la première aide accordée au printemps 2010. Le ministre néerlandais des Finances, Jan Kees de Jager, a même envisagé la sortie de la zone euro de pays qui, comme la Grèce, ne parviendraient pas à en respecter les disciplines. «*Si un pays ne souhaite pas satisfaire aux exigences [de la zone euro], alors il n'y a pas d'autre option que de la quitter*», a-t-il asséné.

Les Pays-Bas ont aussi proposé la création d'un commissaire européen chargé du Pacte de stabilité qui aurait le pouvoir de prendre des sanctions contre les pays dont les finances publiques dérapent.

La chancelière allemande, Angela Merkel, avait exclu lundi toute sortie de la zone euro d'un État membre en difficulté, estimant qu'une telle issue produirait un «*effet domino*» dangereux.

Reuters et Agence France-Presse

ÉDITORIAL

Intimidation à l'école

Les souffre-douleur

Dans la cour d'école, la victime parfaite est simplement... différente du lot. Trop grasse, pas assez grande, tapageuse à l'extrême ou alors étonnamment rêveuse, elle essuie deux détestables formes d'intimidation: l'assaut de son agresseur et l'indifférence des autres.

La statistique est brutale: entre 6 et 8 ans, un enfant sur dix subit des niveaux élevés d'intimidation, et ce, sous les yeux de camarades et d'adultes dont la tolérance aux agressions constitue une seconde secousse.

La plus récente étude dévoilée par l'Institut de la statistique du Québec confirme que l'intimidation commence dès l'entrée à l'école. Les injures, les coups, les menaces dont seraient victimes au moins une fois par année de 30 à 60 % des élèves constituent une prison quotidienne pour environ 15 % d'enfants. Ces malheureux subissent une victimisation chronique dont les effets, on s'en doute, peuvent être tragiques. Alors que demain a lieu la Journée mondiale de la prévention du suicide, il n'est pas hasardeux de souligner que certains de ces parcours d'intimidation commencés dans le brouhaha de la classe se sont terminés tragiquement. Il s'agit donc d'un phénomène qui doit mériter toute notre attention.

On dira que de tout temps, les mômes ont été champions de la calomnie. Que le règlement d'une chicane aux poings dans la ruelle, sous les encouragements des potes, n'a rien d'inédit. Mais l'intimidation version temps modernes n'a rien d'un conflit mal réglé entre deux enfants mesurant leur tempérament. C'est l'affirmation malsaine d'un rapport de force entre un agresseur écrasant une victime dont le seul tort est souvent de ne pas se conformer à la norme édictée par le groupe.

Pour contrer ce phénomène, surtout, que les adultes ne succombent pas au piège de la facilité: on ne combattrait pas ce fléau en homogénéisant les troupes. L'expression d'une différence pourrait camoufler une magnifique force. Il ne s'agit pas d'une faiblesse.

Mais dans le quotidien des agresseurs et des agressés, si petits soient-ils, la discordance est à effacer du portrait. Parlez-en à Maxime Collard, ce brave jeune homme de Sorel-Tracy qui a transformé son cauchemar de victime en une bataille qui a fait le tour du Québec, au printemps dernier. Las de crouler sous les railleries des élèves pour un surplus de poids avec lequel lui-même dit être tout à fait à l'aise, il a organisé une manifestation contre l'intimidation à laquelle même la ministre de l'Éducation Line Beauchamp a participé (un signal d'ailleurs tout à fait noble de l'importance que Québec accorde à ce problème social).

Maxime a réussi à ébranler le Québec, mais parions qu'il a dû traverser plusieurs barrages d'indifférence avant d'atteindre cette célébrité. Des études révèlent que 85 % des actes d'intimidation se jouent sous les yeux faussement aveugles de témoins qui ne font rien et ne soufflent mot, exprimant de manière détournée leur consentement complice. Pourtant, une fois sur deux, il suffit de l'intervention d'un pair pour stopper ce jeu malsain en moins de dix secondes. Si les enfants craignent tant d'exprimer leur résistance, c'est qu'ils ont peur de se transformer eux-mêmes en cible.

C'est donc du concours des adultes qu'ils ont besoin. Parents d'agresseurs et d'agressés, direction et personnel des écoles. Tous ces adultes doivent s'extirper eux-mêmes de la bulle d'indifférence qui noie la société pour devenir les yeux qui voient, les consciences qui s'indignent et les responsables qui interviennent.

machouinard@ledevoir.com

Violence au hockey

Pas partie de la job!

Sydney Crosby, tenu hors du jeu depuis huit mois par une commotion cérébrale, réclamait à nouveau mercredi, comme il l'avait déjà fait cet hiver, que les coups à la tête soient interdits dans la Ligue nationale de hockey. Que le meilleur joueur de la ligue réitère de tels propos, qu'il accepte de détailler les problèmes causés par sa commotion, et qu'il se refuse à un retour précipité au jeu, c'est là un changement de culture qu'il faut applaudir. Car dans tous les débats qui ont cours sur la violence au hockey — débats ravivés ces derniers temps par le suicide de joueurs — ce n'est toujours que de culture, et pas de sport, dont il est question.

Il faut faire un parallèle entre cet univers masculin où l'on ne dit rien, ne se plaint pas, et où l'on accepte des comportements qui ne nous plaisent guère (d'anciens «hommes forts» avouent aujourd'hui combien se conditionner à se battre à chaque match leur demandait un véritable effort psychologique) et celui que bien des femmes ont connu, pendant très, très longtemps: le harcèlement sexuel au travail. Même silence, même honte, même tabou. Et même réaction quand la personne concernée veut se rebiffer: pas d'accord, ne veux pas coopérer? On te met à la porte et on prendra quelqu'un d'autre pour te remplacer.

Dans les deux cas, on est dans l'univers du stéréotype, du «ça s'est toujours fait ainsi» et de la menace. Les joueurs qu'on envoie jouer les durs à cuire ne dénoncent rien tant qu'ils sont actifs parce qu'ils savent que c'est le renouvellement de leur contrat, le rêve d'une vie! qui serait alors en jeu et que les aspirants à la LNH sont nombreux. Alors ils ferment leur gueule et frappent. Les femmes, dans le temps, avaient tout aussi peur de perdre leur emploi, leur soupape économique. Alors elles se taisaient et attendaient que le tripotage passe. La seule option possible, c'était de se passer le mot entre collègues: «Méfie-toi d'un tel...»

Jusqu'à ce que certaines commencent à clamer: «Ça fait pas partie de la job!» Une voix, deux, des groupes, des manifestations, des pressions qui conduiront, dans les années 80, à une protection légale. La plaie historique du harcèlement au travail venait d'être remise à sa juste place: l'inacceptable qu'on peut sanctionner.

Au hockey, c'est la même logique: la violence, la foire des batailles, les coups à la tête, ça fait pas partie de la job! Le hockey est un jeu dont l'objectif est de compter des buts, pas des mises en échec: la boxe, c'est un autre sport et d'autres règles.

Cette évidence est déjà comprise par plusieurs. D'anciens joueurs s'ouvrent les yeux, prennent la parole. L'illustre Ken Dryden l'a fait avec éloquence en mars. Du côté du public, même contestation. Un sondage Léger Marketing publié cette semaine par le *Journal de Montréal* démontre que les Québécois, dans leur grande majorité, ne voient pas l'utilité que les équipes aient leur bagarreur désigné et souhaitent que les bagarres soient interdites.

La LNH ne veut toujours rien comprendre, mais il faudra bien qu'elle y vienne. Car il est de plus en plus difficile, au regard des témoignages, des études médicales et des morts, de justifier l'inacceptable. Il faut donc maintenir la pression publique, c'est seulement ainsi que l'on vient à bout des obtus.

jboileau@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

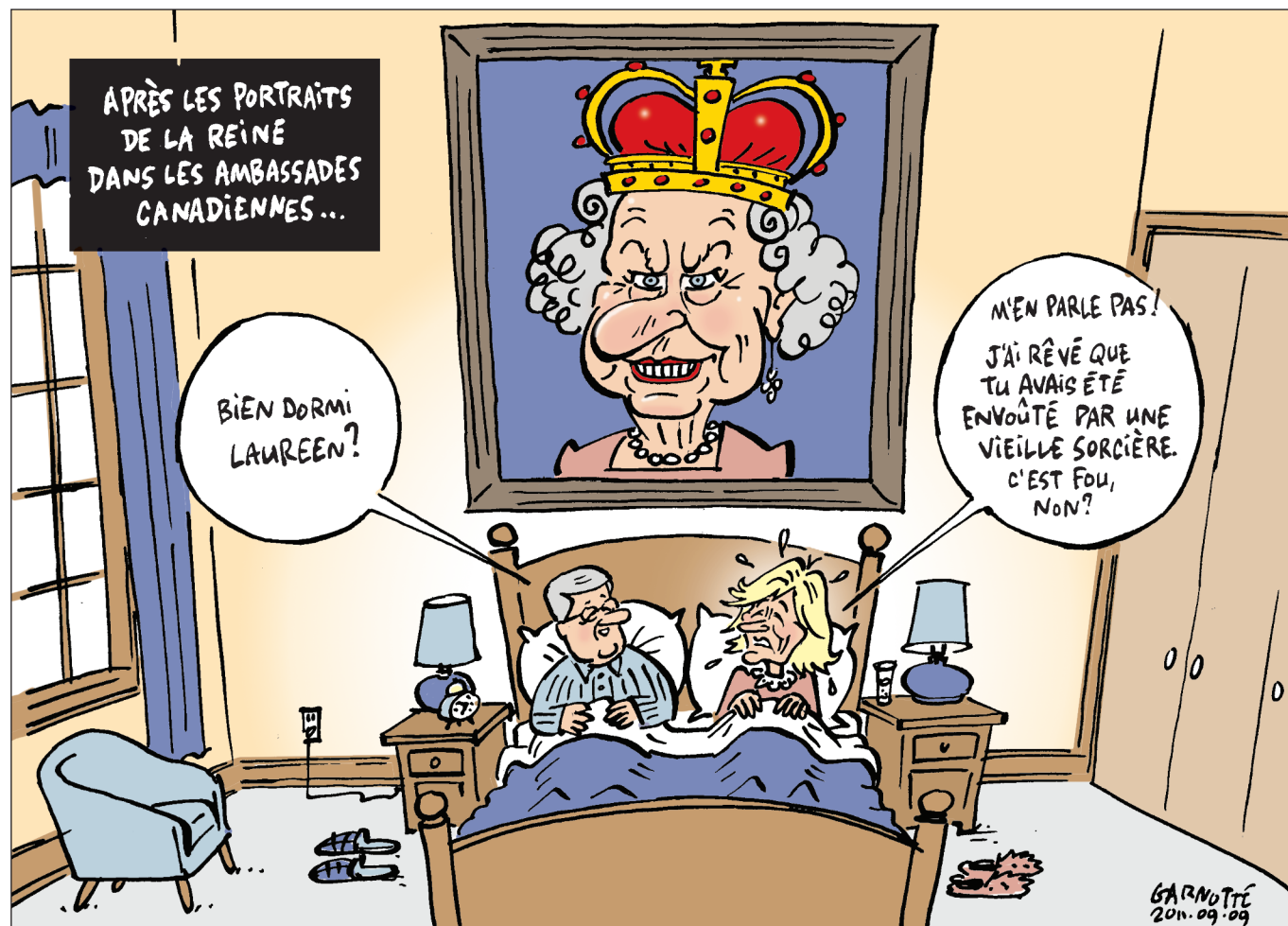
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Le monde a changé oui, mais comment?

À l'évidence, nous ne vivons plus dans le même monde, mais pas nécessairement de la façon dont on pourrait le croire. Nous ne voyons pas de vague islamisante déferlant sur un Occident pétri sur lui-même malgré ce que certains avaient laissé sous-entendre. Non, c'est plutôt l'inverse qui se produit, des régimes totalitaires se délitent les uns après les autres sous la poussée de la grogne populaire, alimentée par les médias sociaux et, il faut le dire, soutenue par l'aide de ce même Occident diabolisé par les franges extrêmes de l'islam radical.

Ce qui a changé le plus à mon avis, c'est le regard porté sur l'Amérique et le regard que porte l'Amérique sur elle-même. Le regard porté sur l'Amérique a pris un tournant significatif, surtout avec la guerre débile imposée à l'Irak et la non moins brillante, poursuivie depuis en Afghanistan, et dont on questionne toujours le sens et la valeur des retombées. L'Amérique flambeau des libertés est rapidement devenue l'Amérique boutefeu. Le regard que l'Amérique porte sur elle-même semble s'être lui aussi transformé profondément depuis ces dix dernières années. La fierté et la confiance cédant le pas à l'incompréhension, la rage, la haine et, depuis peu, à l'irrationnel et à la pensée magique.

Réduire l'endettement des États-Unis? Pas de problème, nous dit une candidate à la présidentielle de 2012, abolissons le salaire minimum! La sécheresse frappe durement le Texas? Qu'à cela ne tienne, nous rétorque le gouverneur de l'État et

lui aussi candidat à la présidentielle, trois jours de prière pour conjurer le sort devraient suffire! Un mélange d'évangélisme primaire doublé d'une méconnaissance crasse des mécanismes macroéconomiques frappe le cœur de l'Empire.

Oui, le monde a changé depuis le 11 septembre 2001 et pas uniquement à cause de ce qui s'est passé cette journée-là. D'autres événements importants ont eu lieu depuis 10 ans et ils ont eux aussi contribué à façonner le monde qui vient: le printemps arabe, la montée du BRIC et en particulier celle de la Chine, la crise de la dette en Europe, le krach de 2008 et notre incapacité à modifier le paradigme économique dominant. Quelles réponses saurons-nous donner à toutes les questions que suscitent ces événements? Rendez-vous en 2021.

Alain Soulard

Professeur au collège Lafèche
Trois-Rivières, le 6 septembre 2011

Comment oublier?

Le 11 septembre 2001, je travaillais dans un bureau situé dans un édifice de plusieurs étages du boulevard Crémazie. Après une heure et demie dans le trafic, j'arrive au bureau et donne un coup de fil à mon épouse. Elle me raconte qu'un avion s'est écrasé sur l'une des tours du World Trade Center. On parle d'accident à la télévision. Nous parlons de choses et d'autres et là, en direct, elle voit un deuxième avion qui se fracasse contre l'autre tour. Incrédule, je lui dis qu'ils doivent probablement rediffuser les mêmes images. Mais non, c'est bel et bien un deuxième avion. Dès lors, plus question de simple accident.

LIBRE OPINION

Le flirt entre l'ADQ et la CAQ

JEAN-MARC PIOTTE

Professeur émérite à l'UQAM

La Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ) se distingue de l'ADQ sur certains points et la rejoint sur d'autres. Pour elle, la concurrence est la vertu fondamentale de l'économie. Il faut mettre en concurrence Hydro-Québec en favorisant la création de centrales privées de production hydroélectrique et en privatisant son réseau de distribution. Cette mise en concurrence vaut également pour la Société des alcools du Québec (SAQ) et, d'une certaine manière, pour Loto-Québec.

La coalition appuie la formule PPP pour les projets majeurs d'infrastructures. Elle permettra aux municipalités et aux organismes de transport urbain de recourir davantage à la privatisation, à la sous-traitance et au PPP. La CAQ, contrairement à l'ADQ, veut que l'État joue un rôle actif dans l'économie et désire que la Caisse de dépôt et placement accorde au développement économique du Québec la même importance qu'au rendement sur les épargnes des déposants, en investissant dans le capital-actions d'entreprises québécoises et en prenant des participations minoritaires dans l'exploitation des ressources naturelles. La CAQ renoue donc avec l'orientation économique de la Révolution tranquille, en visant la relance de Québec inc., c'est-à-dire l'alliance entre l'État et la classe d'affaires qué-

bécoise, entre les intérêts économiques de ceux-ci et ceux de la nation.

Sur les questions d'éducation et partiellement sur celles de la santé, leurs positions se rapprochent. Il faut abolir les commissions scolaires et les agences de santé et de services sociaux bureaucratiques en ramenant le pouvoir à la base, chez les cadres locaux, les professeurs et les médecins. La performance des enseignants et de leurs établissements doit être évaluée. Ceux-là le seront bi-annuellement par la direction de l'école, les plus performants pouvant obtenir des augmentations de salaire de 20 %, tandis que les sous-performants pourraient être virés à la fin de leur contrat d'une durée de trois à cinq ans.

Cette politique, inspirée du modèle Burnham, suppose qu'on peut améliorer l'efficacité des services sociaux lorsque les objectifs définis par en haut sont mis en application par une gouvernance fondée sur le principe de la carotte et du bâton. Ceci, à laquelle s'opposera les syndicats, ne posera aucun problème à l'ADQ qui, au nom de la liberté de chacun, propose de réduire la portée de la formule Rand, de refuser l'accréditation reposant sur une majorité de cartes signées, etc.

Il y a cependant un os: l'ADQ désire mettre en concurrence le secteur public de santé, en favorisant la création d'un secteur privé, tandis que la CAQ ne demande pas cette privatisation. Ce dernier

l'horreur dans sa voix me glace le sang. Mais qu'arrive-t-il donc? Après quelques «je t'aime» d'usage bien sentis, nous raccrochons. Tout à coup, la peur s'empare de moi. Mais que va-t-il arriver maintenant? Vont-ils aussi s'en prendre au Canada? Au Québec?

Je suis dans un édifice comportant plusieurs étages. Y a-t-il d'autres fous dans les airs? Vais-je revoir les personnes que j'aime? Combien de personnes ces malades ont-ils tuées? La radio ne diffuse plus de musique. Non. Uniquement des nouvelles en direct qui décrivent l'horreur vécue à New York, capitale financière et symbole de la richesse et de la suprématie américaine pour les fous, les malades que sont ces terroristes sans cœur et sans pitié.

Il est impossible d'oublier cette journée qui a changé le monde à jamais. Malgré tout. Malgré l'horreur, l'angoisse, les nombreuses interrogations et l'incompréhension, le côté positif en moi prend le dessus. Ceux que j'aime sont toujours là, et Bush va prendre les choses en main (!?). Nous connaissons la suite. Cette journée du 11 septembre ne s'est jamais terminée. Nous sommes restés figés dans le temps. Certes la vie suit son cours, mais elle est différente et probablement plus belle, car plus fragile. Merci les terroristes. Merci de nous avoir rendus plus conciliants et solidaires. Merci de nous avoir fait apprécier chaque jour qui passe trop vite. Merci de nous avoir démontré comment l'être humain et sa bonté peuvent faire en sorte de nous sortir d'un tel cauchemar.

Jean Bottari

Saint-Mathias-sur-Richelieu

Le 3 septembre 2011

IDÉES

Journée internationale de l'alphabétisation

L'analphabetisme crée l'obligation d'agir

MONIQUE BRODEUR

Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM

CHANTAL OUELLET

Professeure à l'UQAM

MARYSE PERREAULT

Présidente et directrice générale de la Fondation pour l'alphabétisation

ALAIN DESROCHERS

Professeur à l'Université d'Ottawa

L'éducation constitue l'enjeu premier pour le futur d'une société. Pourtant, la capacité de lire, déterminante pour l'accomplissement personnel et l'engagement citoyen, est loin d'être un acquis au Québec: près de 50 % des Québécois ont de faibles compétences en littératie. Or, en [2011], grâce aux progrès scientifiques réalisés dans le domaine de la lecture, il est possible d'accroître ces compétences de façon significative par des interventions préventives appuyées par la recherche dès le préscolaire et tout au long de la vie. Cela nécessite toutefois la concertation de différents acteurs: un défi de taille qui peut être relevé par une communauté éducative déterminée, engagée et solidaire.

Au Québec, des progrès remarquables en matière de littératie ont été réalisés depuis les années 1960 grâce aux changements insufflés par le rapport Parent, qui a favorisé la démocratisation de l'éducation. Cependant, l'analphabetisme perdure, et il n'est pas inutile de le rappeler alors qu'avait lieu hier la Journée internationale de l'alphabétisation. En effet, si 16 % des Québécois sont complètement analphabètes, 33 % sont en situation d'analphabetisme fonctionnel — cela signifie que leurs capacités en lecture se situent en deçà du troisième des cinq niveaux de littératie établis par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Or, des capacités de littératie de niveau 3 sont nécessaires afin d'obtenir un diplôme d'études secondaires, d'occuper un emploi de base sur le marché du travail et d'acquiescer de nouvelles compétences professionnelles. Ces 2,5 millions d'adultes analphabètes fonctionnels sont âgés de 16 à 65 ans; contrairement à une croyance bien ancrée, ce ne sont pas majoritairement des immigrants; enfin, près de la moitié d'entre eux sont professionnellement actifs. Avant la Révolution tranquille, un peu moins de 50 % des élèves terminaient leur 7^e année de scolarisation. Ce n'est plus le cas aujourd'hui: les analphabètes de 2010 ont fréquenté l'école jusqu'à 16 ans!

Un coût individuel et collectif

Les dernières enquêtes internationales sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (notamment l'EIAA, 1995 et l'EIACA, 2003) ont démontré qu'un faible niveau de capacité de lecture induit d'importants effets négatifs touchant différentes sphères de la vie (notamment la santé et l'emploi). [...] Plus vulnérables que d'autres, beaucoup de personnes peu alphabétisées peuvent aussi souffrir d'une alimentation inappropriée, vivre dans un logement insalubre, travailler dans un milieu dangereux, se sentir isolées et exclues, subir beaucoup de stress, manquer d'assurance ou avoir des difficultés à adop-



ALESSANDRO GAROFALO REUTERS

L'analphabetisme accroît la demande pour les services de santé, le coût et la durée des soins, le recours à l'aide sociale, tout en nuisant à l'engagement communautaire et à la participation civique.

ter des habitudes de vie saines: autant d'obstacles qui nuisent à leur développement et à celui de leurs enfants. [...]

Les personnes de plus de 16 ans qui ne réussissent pas à développer leurs compétences en littératie au-delà du niveau 2 sont très en risque de décrocher du système scolaire, ce qui représente un coût de près d'un demi-million de dollars par décrocheur. [...] L'analphabetisme a des effets négatifs sur la qualification de la main-d'œuvre, donc sur l'adoption de technologies qui rendent les entreprises plus productives et concurrentielles. De plus, l'analphabetisme accroît la demande pour les services de santé, le coût et la durée des soins, le recours à l'aide sociale, tout en nuisant à l'engagement communautaire et à la participation civique. Enfin, le niveau de littératie de la population d'un pays influence de façon proportionnelle la croissance globale de son produit intérieur brut (PIB) et sa réussite économique à long terme. [...]

Des efforts insuffisants

[...] Si les efforts déployés depuis les années 1960 ont permis au Québec de faire des progrès importants, les résultats des enquêtes de l'OCDE indiquant un taux d'analphabetisme de 49 % et une absence de progrès entre 1995 et 2003 démontrent qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Il devient donc impératif de prendre conscience collectivement du problème de l'analphabetisme et de se concerter afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan québécois pour la littératie tout au long de la vie.

Certes, le plan d'action pour l'amélioration du français et celui sur la lecture à l'école, ainsi que le Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés, du ministère de l'Éducation, constituent un pas en avant. Toutefois, afin de produire les effets attendus, ils doivent absolument être armés avec les interventions en alphabétisation et guidés par les recommandations issues des travaux scientifiques

relatifs au domaine le plus critique quant au développement des compétences en littératie: celui des premiers apprentissages en lecture. Ces travaux fournissent en effet un éclairage essentiel sur les causes de l'analphabetisme et sur les interventions les plus efficaces afin de le contrer.

Prévention, prévention, prévention

Il a été démontré que les adultes qui peinent à lire ont, dans la plupart des cas, présenté des lacunes sur le plan de la langue orale à la maternelle ou en lecture dès la première année. Une analyse des difficultés de lecture chez des analphabètes révèle en effet que plusieurs d'entre eux présentent des faiblesses semblables à celles observées chez les jeunes enfants qui ont des difficultés à apprendre à lire.

Ces faiblesses touchent aux habiletés phonologiques, à la maîtrise de l'alphabet, aux correspondances graphème-phonème, à la rapidité de l'identification lexicale et à la maîtrise de la grammaire. Si ces difficultés découlent rarement de troubles d'apprentissage, telle la dyslexie, elles résultent la plupart du temps d'une maîtrise insuffisante des conventions relatives à la langue écrite, ne pouvant être atteinte par les élèves jeunes ou adultes que par un enseignement explicite et systématique de ces conventions.

Des pratiques appuyées par la recherche peuvent dorénavant être soutenues par l'implantation d'approches ou de programmes mis au point grâce à des travaux scientifiques rigoureux, qui ont permis d'en démontrer l'efficacité. Fruits de la collaboration entre intervenants, élèves et chercheurs, ces approches et ces programmes contribuent à prévenir les difficultés d'apprentissage, à développer les compétences en littératie et à combler les écarts entre les élèves de milieux défavorisés et ceux des autres classes sociales. Ne remplaçant pas les pratiques actuelles mais les enrichissant, ils gagnent à être implantés tout au long de la vie, notamment de façon préventive, et ce, dès le préscolaire. Telle une ceinture de sécurité,

ils agissent comme un facteur de protection: ils ne nuisent pas aux personnes qui apprennent avec facilité, mais permettent à celles à risque d'augmenter leurs chances de réussite.

L'implantation des ressources

Ces approches et ces programmes [...] peuvent nécessiter des changements relativement importants quant aux croyances et aux pratiques pédagogiques. Les autorités ministérielles et scolaires déterminées à accroître le niveau de littératie peuvent désormais compter sur ces ressources et les mettre au service des intervenants et des élèves, voire parfois des parents. Pour ce faire, elles ont à reconnaître l'apport des ressources et veiller à la qualité de leur implantation par la formation, le soutien et l'accompagnement des responsables et des intervenants. [...]

Contre l'analphabetisme nécessite la concertation de différents acteurs, éclairée par les connaissances issues de la recherche. [...] Dans une perspective de respect et de justice sociale, ce défi peut cependant être relevé par une communauté éducative déterminée, engagée et solidaire. Pour y arriver, un plan d'action pour la littératie tout au long de la vie, appuyé par la recherche, doit être défini et mis en œuvre en vue de répondre aux besoins des apprenants.

En inscrivant leurs actions dans cette optique, décideurs, chercheurs et intervenants pourront adapter de façon évolutive les politiques, les curriculums, les stratégies d'intervention, de même que les modalités de formation initiale et continue. De telles adaptations pourront enrichir les savoirs et accroître la rigueur des pratiques afin que chaque apprenant, dès l'aube, bénéficie des interventions les plus prometteuses en vue de son accomplissement personnel et de son engagement citoyen.

■ Extrait de *L'analphabetisme crée l'obligation d'agir* publié dans *L'État du Québec 2011. Le Québec est-il (toujours) une société égalitaire?* (Montréal, Boréal).

Le 11-Septembre et l'humour

Un contre-discours à prendre au sérieux

JULIE DUFORT

Doctorante en science politique et chercheuse à l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM

Karl Marx a dit: «L'histoire se répète toujours deux fois: la première fois comme une tragédie et la seconde, comme une comédie.» Alors que l'heure est à la commémoration des 10 ans du 11-Septembre, cette citation ne pourrait être plus pertinente. L'humour, cette deuxième «phase de l'histoire», a en effet été le premier outil utilisé par les Américains pour offrir un contre-discours au président Bush et à ses politiques.

Certes, les résidents de South Park ou l'animateur du *Daily Show*, Jon Stewart, n'ont pas les moyens politiques de fermer la base de Guantánamo ou de retirer les troupes américaines d'Irak ou d'Afghanistan. Toujours est-il que dans un contexte où la majorité des Américains s'est ralliée au président, les humoristes ont clairement été les premiers à fonder un mouvement d'opposition au discours hégémonique de Bush.

L'ère post-11-Septembre: la fin de l'ironie?

Dans son édition du 24 septembre 2001, le magazine *Time* titrait que les événements du 11 septembre signaient «la fin de l'ironie». Le journaliste Rosenblatt mentionnait alors que, même si les ironistes insistent sur le fait que la vérité n'existe pas

et que rien ne doit être pris au sérieux, l'effondrement du World Trade Center représentait pour les Américains tout ce qu'il y avait de plus vrai.

Les avions, la fumée, les sirènes et la souffrance: tout était vrai. La nation en deuil n'était plus d'humour à rire. Les émissions de variétés comme *The Tonight Show with Jay Leno*, *The Late Show with David Letterman* ou encore *Saturday Night Live* avaient toutes été suspendues. Le magazine satirique *The Onion* n'a publié aucun article pendant deux semaines et *The New Yorker*, reconnu pour ses caricatures mordantes, a imprimé une couverture noire en signe de compassion.

Les événements du 11 septembre 2001 avaient donc généré un sentiment de patriotisme important ou l'humour — rire du président Bush et de ses politiques, par exemple — était devenu impensable. Il faut se rappeler qu'à peine quelques jours après les attentats, le taux d'approbation du président avait atteint un sommet historique de 90 %, alors qu'il se chiffrait à peine à 50 % le 10 septembre 2011. Son discours manichéen opposant le Bien et le Mal laissait en outre peu de place à la formulation de critiques satiriques à l'égard de l'occupant de la Maison-Blanche.

On peut recommencer à rire?

Heureusement pour la rate des Américains, la prophétie de la fin de l'ironie se révéla aussi fautive que celle de la fin de l'histoire de Fukuyama. Dans un coin reculé d'Internet, une première blague sur Ben Laden a commencé à circuler

dès le 12 septembre. Il s'agissait d'une caricature montrant Ben Laden sur un carton de lait avec la mention «recherché».

Dans les principaux médias américains, il faudra attendre tout près d'un mois pour voir les balbutiements d'un retour à la normale. C'est le maire de New York, Rudolph Giuliani, qui donne aux Américains la permission de recommencer à rire... le 10 octobre 2001! Le journal *Los Angeles Times* titre aussitôt que «New York estime qu'elle peut rire à nouveau». Lentement, mais sûrement, *South Park*, *The Onion* et *The New Yorker* recommenceront à faire rire, à un point tel que plusieurs n'hésitent pas à qualifier les années qui suivront le 11-Septembre d'âge d'or de la satire politique américaine.

L'humour contre l'obsession sécuritaire

Les humoristes afro-américains des *comedy clubs* de Los Angeles ont été parmi les premiers à critiquer l'obsession sécuritaire post-11-Septembre. Dès l'automne 2001, quelques humoristes dénoncent la tendance à voir les Arabes — et non plus les Afro-Américains — comme la principale menace à l'identité américaine. Professeur à l'University of Southern California, Lanita Jacobs-Huey considère ces spectacles d'humour comme des commentaires politiques qui permettent de stimuler les discussions sur les discriminations raciales et de redéfinir ce que ce cela représente d'être un «vrai» Américain dans l'ère post-11-Septembre.

The Onion a également été avant-gardiste. Au lieu de critiquer directement l'administration Bush, ce journal humoristique a invité son auditoire à remettre en question le fameux discours dominant du Bien contre le Mal. Il a notamment pointé l'absurdité de cibler un ennemi invisible en publiant un article intitulé «Les États-Unis encouragent Ben Laden à former une nation qu'ils pourront attaquer».

Prendre l'humour au sérieux

Ces exemples illustrent bien comment l'humour a pu contribuer à raviver l'esprit critique des Américains dans l'ère post-11-Septembre. Il faut toutefois nuancer ces propos en soulignant que les humoristes ont été loin de bénéficier d'une immunité absolue. Par exemple, l'émission *Politically Incorrect* a été retirée des ondes après que Bill Maher eut tenu des propos qualifiés d'antipatriotiques.

Néanmoins, les humoristes américains sont manifestement à l'origine d'une première dissidence envers le président Bush et ses politiques. Comme on le sait, l'humour a été l'embryon de nombreux autres changements et de crises politiques depuis, comme ce fut le cas en 2005 avec les caricatures de Mahomet. L'humour, à titre de deuxième phase de l'histoire, est donc bien plus qu'un simple objet de divertissement: il alimente les débats de société en proposant un contre-discours que l'on doit ironiquement prendre au sérieux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Ébén Desjardis (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lise-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Rioux-Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault/Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (caricaturiste), Andrée Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet), Amélie Gaudreau (secrétariat à la rédaction), Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Béher (Ottawa), Dave Noël (Québec), PUBLICITÉ Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjardis, Amel Elhannan, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois/Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

ROY

« C'était le prince de la rédaction. Il avait une qualité professionnelle remarquable. »

SUITE DE LA PAGE 1

puis assume sa vocation précoce, d'abord comme reporter au quotidien *Le Canada* (disparu en 1953), puis au service de nouvelles de CKAC et à La Presse canadienne.

Il peaufine son apprentissage du métier au Service international de Radio-Canada auprès d'un certain René Lévesque, qui lui enseigne « l'art de la communication et de l'interview », comme le résume des « notes biographiques » conservées aux archives du *Devoir*. Aujourd'hui, son fils Patrice Roy anime le journal télévisé de Radio-Canada diffusé à 18h dans la région mont-réalaise, perpétuant à son tour « l'art de la communication et de l'interview ». Avec Monique Bernier-Roy, Michel Roy a eu deux autres enfants, Mathieu et Isabelle.

C'est donc au *Devoir* qu'il va connaître ses meilleures années dans le métier. Il commence à y travailler en 1957. Gérard Filion dirige le quotidien depuis une dizaine d'années et André Laurendeau en est le rédacteur en chef depuis peu.

« Quand mon père écoutait Laurendeau à la radio combattre la conscription [pendant la Deuxième Guerre], il grognait, raconte-t-il au *Devoir* en 1990 alors qu'il reçoit le prix Olivier-Asselin, décerné à un journaliste de prestige. Pourtant, c'est précisément André Laurendeau qui m'a influencé par sa vision des choses, dans ma connaissance du nationalisme. André Laurendeau est devenu pour moi une présence très forte. »

Le journal indépendant reliait et anime la lutte contre le duplessisme, qui culmine avec le dévoilement d'un scandale financier impliquant des membres du gouvernement de l'Union nationale. Michel Roy est dans la salle le jour où le quotidien publie sa manchette sulfureuse sur huit colonnes, en lettres rouges.

Il gravit ensuite un à un les échelons de la direction en devenant adjoint au directeur de l'information, puis directeur de l'information et rédacteur en chef, un poste que lui confie le grand patron Claude Ryan en 1975.

À la mort de son mentor, en 2004, il fait paraître dans nos pages un texte où il le décrit comme « un géant du métier, un editorialiste qui s'imposait par le fond et la forme, par la cohérence de son propos et un remarquable pouvoir d'analyse politique ». Quand Claude Ryan quitte *Le Devoir* pour la politique active, en 1978, Michel Roy assure un intérim qui durera près de trois ans, de 1978 à 1981, en pleine période référendaire.

Il est alors le seul editorialiste du quotidien réputé nationaliste à recommander de voter « non » au référendum sur la souveraineté-association. Trois autres textes favorables à l'option souverainiste sont publiés en même temps.

Ce fut un intérim difficile qu'il dut assumer sans l'appui du conseil d'administration qui, dans son interminable recherche d'un successeur à Ryan, ignorait la personne qui était pourtant tout naturellement destinée à ce poste.

Il quitte alors le média où il le bosse depuis plus de vingt ans quand le conseil d'administration lui préfère un autre directeur. « Il m'apparaissait difficile de retirer mon tablier pour me mettre au service d'un nouveau chef », expliquera-t-il dix ans plus tard.

Dans son dernier éditorial, il écrit : « Il est une chose que je n'ai pas apprise, que ni Filion, ni Laurendeau, ni Ryan ne m'ont enseignée : comment quitter ce journal, s'arracher à une partie de sa vie ! » Le journaliste Jean-Claude Leclerc se souvient de son ancien patron comme d'un homme qui arrivait à calmer toutes les tensions. « C'était le prince de la rédaction. Il avait une qualité professionnelle remarquable. S'il y avait des tensions entre le pupitre et les journalistes, il savait les calmer. »

Michel Roy passe ensuite à *La Presse* (1982-1988), où il devient editorialiste en chef, éditeur adjoint et rédacteur en chef. Il démissionne sur des questions de principe concernant l'autonomie de la salle de rédaction.

Il devient ensuite conseiller spécial du premier ministre Bryan Mulroney. Il s'active particulièrement pendant les rondes de négociations autour de l'entente de Charlottetown. Pour le remercier, le gouvernement le nomme ambassadeur en Tunisie (1993 à 1996).

Sitôt rentré à Montréal, en même temps qu'il enseigne le journalisme à l'université, Michel Roy accepte de diriger le Conseil de presse du Québec. Il reçoit plusieurs distinctions prestigieuses, dont l'Ordre du Canada, durant sa longue carrière de journaliste, de professeur et de diplomate.

Patrice Roy a qualifié hier soir son père de « très grand journaliste », d'« homme de droit, humble et intègre » et d'« immense papa », sur le site de microblogage Twitter.

Michel Roy souffrait depuis plusieurs années d'une maladie dégénérative. Le détail des funérailles sera communiqué ultérieurement.

Le Devoir

OBAMA

SUITE DE LA PAGE 1

d'avantage de gens au travail et mettre davantage d'argent dans les poches de ceux qui travaillent».

Le principal axe de ce plan consiste en un abaissement des charges salariales et patronales pour un montant de 240 milliards de dollars. Barack Obama propose également d'étendre l'assurance-emploi, pour un coût chiffré à 49 milliards, de moderniser au moins 35 000 écoles pour 30 milliards et de consacrer 35 milliards pour éviter le licenciement de 280 000 enseignants. Une autre tranche de 50 milliards serait destinée à des investissements ciblés dans les infrastructures de transports. Diverses enveloppes seraient en outre dédiées à la rénovation de logements, mais aussi à des mesures pour faciliter le retour à l'emploi, notamment en aidant les employeurs à procéder à des embauches.

Ce dispositif, a poursuivi le président, « créera davantage d'emplois dans le bâtiment, dans l'enseignement, davantage d'emplois pour les anciens combattants, davantage d'emplois pour les chômeurs de longue durée ». Selon Obama, ce nouvel effort financier devrait donner « une décharge électrique à une économie qui a calé, donnera confiance aux entreprises sur le fait que si elles investissent et embauchent, il y aura des clients pour leurs produits et leurs services ».

Les 447 milliards évoqués par M. Obama sont

toutefois à mettre en rapport avec le plan de relance de 787 milliards de dollars qu'il avait promulgué un mois après son arrivée au pouvoir début 2009. Deux ans plus tard, la situation de l'économie américaine demeure extrêmement difficile, au point où plusieurs analystes n'écartent pas la possibilité d'un retour à la récession. Concrètement, le taux de chômage se situe à plus de 9 % depuis maintenant près de deux ans. La première économie mondiale a même détruit autant d'emplois qu'elle en a créés en août, mettant fin à dix mois consécutifs d'embauches nettes. Pas moins de huit millions d'emplois ont été détruits en raison de la profonde récession provoquée par la crise financière de 2008.

Démocrates contre républicains

Pour ajouter à cette profonde « crise nationale », républicains et démocrates ne s'entendent tout simplement pas sur les mesures à adopter pour relancer la puissante machine américaine. Une machine qui, pour le moment, vacille toujours au bord du gouffre. Barack Obama a d'ailleurs lancé un nouvel appel à la solidarité à la droite républicaine hier : « Les habitants de notre pays travaillent dur pour faire face à leurs responsabilités. La question ce soir est de savoir si nous ferons face aux nôtres. La question est de savoir, si devant la crise nationale en cours, nous pouvons mettre un terme au cirque politique et faire quelque chose de concret pour aider l'économie », a-t-il lancé.

Le président, qui a travaillé avec acharnement avec les élus républicains au début de l'été pour

obtenir un accord sur le relèvement du plafond de la dette et la réduction du déficit — il a même dû céder beaucoup de terrain à ses adversaires —, a juré que ce nouveau plan serait « totalement financé ». Il a du même coup promis de présenter, le 19 septembre, un nouveau plan de réduction du déficit public. Un plan qui devrait passer par l'élimination des abris fiscaux pour les entreprises pétrolières et la fin des allègements fiscaux accordés aux millionnaires et aux milliardaires. Le président a estimé que le code des impôts des États-Unis était un « monument » érigé sous « l'influence des intérêts spéciaux à Washington ».

Le hic, c'est que pour entrer en vigueur, l'*American Jobs Act* devra convaincre les républicains, majoritaires à la Chambre et dotés d'une minorité de blocage au Sénat. Et la chose est loin d'être acquise. Mais le président républicain de la Chambre des représentants, John Boehner, a semblé vouloir démontrer une certaine ouverture hier soir à la suite de l'allocation présidentielle. Les propositions de Barack Obama pour soutenir l'emploi méritent d'être étudiées, a-t-il déclaré. « Nous espérons qu'il prendra également en compte sérieusement nos idées », s'est-il empressé d'ajouter, disant souhaiter que le gouvernement démocrate et l'opposition travaillent ensemble pour faciliter une croissance sur le long terme et la création d'emplois.

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Présenté par Hydro Québec

SAISON 2011-2012 ABONNÉ-VOUS ! 514-842-9951 | OSM.CA

VENEZ VISITER NOTRE NOUVELLE RESIDENCE dès aujourd'hui!

VENDREDI 9 SEPTEMBRE, 12 H 30 À 18 H
SAMEDI 10 SEPTEMBRE, 14 H À 18 H

PLACE-DES-ARTS

Partenaires publics: LOTO QUÉBEC, Loto-Dubois appuie fièrement OSM.

Partenaires: Conseil des Arts de Montréal, Canada Council for the Arts, ONI (OFFICE NATIONAL DE L'INDUSTRIE CULTURELLE)

50 ANS LA PRESSE MERCI DE CHOISIR LE TRANSPORT COLLECTIF

Partenaire des PORTES OUVERTES Groupe Banque Scotia

Horaires détaillés ici

INTÉGRISTE

SUITE DE LA PAGE 1

Diplômé de Princeton et Harvard, Mohsin Hamid a lâché il y a deux ans son boulot au sein de la firme de consultation McKinsey, à Londres, et décidé de revenir s'installer à Lahore, dont il est originaire, en écrivant à temps plein. Pour pouvoir voir de ses yeux, voir autre chose (« Plutôt, je suis mon pit, dit-il. On voit beaucoup mieux avec le nez. ») que ce qu'en rapportent les nouvelles uniformément funestes de la presse internationale. « La plupart des opinions qui sont émises au sujet du Pakistan le sont par des gens qui n'y ont jamais mis les pieds », répète-t-il dans les entrevues qu'il accorde. Et puis, dit-il, « il est très facile, avec le temps, de stéréotyper certaines parties de soi-même ».

La méfiance partagée

Mohsin Hamid a écrit *The Reluctant Fundamentalist* entre les États-Unis et le Pakistan. C'est l'histoire d'un Pakistanais de classe aisée nommé Changez qui aborde un Américain (agent de la CIA en mission?) dans un café du vieux quartier d'Anarkali, à Lahore, et lui fait la conversation. Lui raconte par le menu qu'il était promis à une brillante carrière dans le monde financier américain et qu'il s'était épris à New York d'une femme que la nostalgie d'une ancienne relation amoureuse a complètement démolie. Survient le 11-Septembre et pour lui, tout bascule. Ne se voit plus travaillant pour le bras économique de l'empire américain. Laisse tout tomber. Rentre au Pakistan alors que la guerre américaine vient de commencer dans l'Afghanistan voisin.

Sauf pour quelques pages politiquement chargées, le roman, dont Mira Nair est en train de préparer une transposition cinématographique, est d'une grande finesse allusive. Le mutisme anxieux de l'Américain. La méfiance partagée autour du pain et des kebabs. Le jour qui tombe sur Old Anarkali. Le texte est une subtile étude littéraire en relations interculturelles, à mille lieues de la mécanisation médiatique des relations humaines qui réduit tout au conflit et à la lutte de pouvoir.

Pourquoi réticent? « Parce qu'au fond, il n'est peut-être pas intégriste du tout », répond Mohsin. Ou parce qu'il ne veut pas être perçu comme tel. Ou parce qu'en fait, il est nostalgique de sa ancienne vie américaine. »

Changez apprend par la télé que les tours sont tombées alors qu'il se trouve à Manille. Et dit ce qu'il ne faut pas dire : « Et puis j'ai souri. Aussi ignoble que cela puisse paraître, ma réaction initiale

fut d'être remarquablement content. J'étais pris dans le symbolisme de l'événement, le fait que quelqu'un avait si visiblement mis l'Amérique à genoux. » L'écrivain s'est beaucoup fait demander s'il partageait le sentiment de son personnage. Comme les tours tombaient, s'est-il défendu, un mur s'élevait entre les États-Unis et son pays. « Le 11-Septembre, dit-il au *Devoir*, ne fut pas une étincelle qui précipita l'apparition de violences qui n'existaient pas auparavant. Plutôt, ce fut comme si on avait éteint les lumières et permis aux tendances violentes et chauvines qui existaient déjà de s'exprimer ouvertement. » Chaque fois qu'il retourne aux États-Unis, et il y est retourné des dizaines de fois, plane à l'aéroport la possibilité qu'on ne le laisse pas entrer.

Et que « sent » Mohsin maintenant qu'il est rentré? Une société pakistanaise autrement plus diversifiée que l'idée qu'on s'en fait. Ou les intégristes côtoient à la télé les animateurs transsexuels de talk-show. Un pays très jeune où une génération en chasse vite une autre. Où l'intolérance religieuse et la burqa voisinent le fait que ce sont des femmes qui arrivent premières aux examens des grandes institutions universitaires pakistanaises. « Réduire un pays de 170 millions d'habitants à quelques points saillants, à sa violence sectaire, c'est faire grande violence à la réalité. » Mais comment une société à ce point divisée, s'interroge-t-il, va-t-elle parvenir à réconcilier ses tensions?

Que voit-il encore? Un pays où, comme partout ailleurs, les Pakistanais sont profondément sceptiques à l'égard du gouvernement et des institutions. Où les gens se méfient autant de Washington que des talibans. Où l'opinion publique, toutes tendances confondues, est en opposition catégorique avec la politique proaméricaine de leur *establishment* politico-militaire (l'assassinat d'Oussama ben Laden? Bon débarras, dit-il, sauf que l'événement a surtout été ressenti par le commun des citoyens comme un viol de la souveraineté nationale). Où le gouvernement « cleptocrate » n'investit rien dans les infrastructures, les services sociaux, l'éducation... « Mais les médias deviennent plus puissants et il devient de plus en plus difficile pour les autorités de faire fi de l'opinion publique. » Sur le plan des arts, dit-il, l'expression artistique se libère après avoir été longtemps étouffée. « Le patient a arrêté de saigner et se stabilise. » Des écrivains comme Mohammed Hanif et Ali Sethi rentrent d'exil.

Se sent-il, dans ces conditions, libre d'écrire? « Qui écrit librement? Si ce que vous dites est sans conséquences, alors vous devez être dans un endroit où les mots ont bien peu d'importance. Au Pakistan, ils en ont énormément. »

Le Devoir

NPD

SUITE DE LA PAGE 1

Le parti avait en effet opté pour une formule particulière qui donnait une importance plus grande au vote des membres qui étaient aussi membres de syndicats affiliés. Après pondération, le vote de ces militants syndicaux valait ainsi environ 1,5 fois le vote d'un membre « normal ». Au final, 25 % du vote était de cette façon réservé aux membres syndicaux.

Cette disposition avait été introduite pour refléter le rôle névralgique joué par les grandes centrales syndicales dans le soutien du NPD depuis sa création. La formule du 25 % a été abandonnée lors du congrès de 2006, mais une mesure semblable aurait tout de même pu être adoptée par le conseil fédéral, qui tient aujourd'hui une importante réunion à Ottawa pour déterminer les règles qui régiront la course.

Le conseil se penchera notamment sur les questions du plafond de financement (500 000 \$ en 2003) et du moment où la course se tiendra. Un scrutin au début du printemps semble faire consensus, et respecterait le souhait formulé par Jack Layton dans sa lettre-testament.

Fin du débat

La décision de Mme Turmel — elle-même une ancienne dirigeante syndicale — scelle donc le débat autour du rôle des syndicats dans le vote pour le leadership. Au cours de la dernière semaine, les candidats potentiels Thomas Mulcair et Brian Topp ont notamment formulé des avis divergents sur la question.

M. Mulcair a affirmé qu'il n'y a plus de raisons justifiant un traitement privilégié pour les membres des syndicats (pourquoi pas les groupes environnementaux? demandait-il), alors que M. Topp a rappelé que « le mouvement syndical est un partenaire central du parti depuis sa fondation qu'il faut le respecter quand on parle de son rôle ».

Joint en fin de journée hier, M. Topp a toutefois indiqué ne pas avoir d'objection quant au principe du « un membre, un vote ». « Tant que l'unité du parti est préservée et que tout le monde est d'accord, ça me va », a-t-il dit.

Dans un communiqué diffusé après la déclaration de Mme Turmel, le Syndicat canadien de la fonction publique — qui siège au conseil fédéral du NPD — a aussi mentionné être à l'aise avec cette décision. « C'est un faux débat, a lancé le président Paul Moist. Le vote des syndicats n'a pas plus de poids que les autres dans une course à la chefferie du NPD. Au congrès de 2006, nous avons amendé la charte du parti pour nous assurer [du] principe « un membre, un vote ». Ces faits ont été oubliés au cours de la dernière semaine », estime M. Moist, qui a réitéré l'importance fondamentale des liens d'esprit entre le NPD et le mouvement syndical.

Joint par *Le Devoir*, un autre membre du conseil fédéral — Gaétan Ménard, du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier — a pour sa part soutenu que le SCEP aurait préféré le maintien de la clause du 25 %. Mais il n'y a pas de guerre à mener sur ce point, a-t-il dit : « Nous respectons ce qui a été adopté au congrès de 2006 », a indiqué M. Ménard. Pour lui, l'important est que les centrales syndicales et le NPD maintiennent leurs liens historiques.

Fédérales prises aujourd'hui par le conseil fédéral donneront le coup de départ officiels à la course à la succession de Jack Layton : tous les candidats intéressés ont indiqué vouloir attendre de connaître les règles avant de se lancer.

M. Mulcair a entre autres indiqué qu'il ne serait pas d'un scrutin trop hâtif qui empêcherait de bien faire connaître les candidats et de recruter de nouveaux membres. Le NPD compte actuellement 86 500 membres, dont moins de 3000 proviennent du Québec.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390